

le travail

Le magazine du monde ordinaire publié par la CSN



“
**r des hommes se
sont levés qui se
sont déclarés prêts
à encourir ces pei-
nes plutôt que d'o-
béir à la loi du pays
et aux tribunaux qui l'appliquent
en leur âme et conscience. Puis
des groupes entiers ont compris
qu'ils pourraient, par une sim-
ple résistance passive, enrayer
le mécanisme judiciaire et ren-
dre impossible le gouvernement
politique. Nous sommes ainsi en-
trés, au Québec, dans l'ère de la
désobéissance civile.**”

JUGE DESCHENES

Petit Père

C'est pas un postillon.

Il ne prend pas les membres pour des boîtes à malle.

Laurent Lefebvre, "Petit père" pour les intimes, concierge dans une école de Château-guay, est responsable de l'information au conseil central de la CSN à Beauharnois-Valleyfield.

"La structure d'information, pour moi, c'est la CSN tout rond, un peu comme le coeur et les veines qui font circuler le sang dans le corps. C'est pas le livraison des journaux aux

membres. Les responsables d'information, ce sont des militants qui ont accepté de faire

connaître la CSN dans leur syndicat et de faire savoir aux officiers ce que les membres pensent. Les publications du mouvement, c'est la

vie de la CSN: c'est pas de la paperasse. LE TRAVAIL par exemple, si tu prends ça pour une simple revue, tu deviens un postillon; mais si tu comprends que c'est de l'information, tu sais que tu transportes aux membres de ton syndicat un morceau de la lutte des gars de la Gypsum de Joliette, de celle des gens de Marsoui et ainsi de suite. Dans un mouvement de combat comme la CSN, si tu coupes l'information, t'en as plus de CSN".



"Pour que la structure d'information soit autre chose qu'une équipe de postillons, il faut viser à ce que chaque responsable se recrute une équipe d'informateurs capable de distribuer les publications du mouvement de main à main aux membres et de s'en servir comme de véritables instruments pour faire circuler l'information de bas en haut et de haut en bas"

Paul Cliche

le travail

**C'EST PAS
CE QU'ON DIT
QUI EST
IMPORTANT
C'EST
CE QUE VOUS EN
PENSEZ**



CSN

DÉTACHER ET REMETTRE À VOTRE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Quel est le reportage que vous avez le plus aimé? Pourquoi?

Quels sont les principaux problèmes qui intéressent ceux qui travaillent avec vous?

Commentaires personnels sur LE TRAVAIL

Nom du syndicat _____

VOICI LE NUMERO

5

Par décision du dernier Congrès de la CSN, Le Travail paraîtra régulièrement 5 fois par année, soit dans les premiers jours des mois d'octobre, de décembre, de février, d'avril et de mai.

le travail

VOLUME 50
NUMERO 5

est publié par la CSN à 30,000 exemplaires. Il est distribué dans tous les syndicats de la CSN par une équipe de responsables régionaux et locaux de l'information coordonnée par Paul Cliche. Il est vendu dans les principaux kiosques et les librairies à travers tout le Québec.

On peut aussi s'abonner au coût de \$5.00 pour l'année en s'adressant au secrétariat.

Le Travail est produit par le service d'information de la CSN.

Direction: **Guy Ferland**.
Rédaction: **Roméo Bouchard, Jacques Gauthier, Pierre Capiello, Yves Gagné, Diane Houle, Francine Scherrer, Suzanne Bergeron, Reine Saïda**.

Photographie: **Guy Turcot, Jean-Claude Champagne, Michel Giroux**.

Conception graphique: **Jean Gladu**.
Secrétariat: 1001, St-Denis,
Montréal. Tél.: (514) 842-3181,
poste 408.



Lithographié à
Journal Offset, 254 Benjamin-Hudon
à Ville St-Laurent.

Dans ce numéro de rentrée,
vous constaterez quelques modifications.

LE REPORTAGE DU MOIS

(Page 10)

qui regroupe le problème et le dossier du mois, porte sur **La bataille de l'indexation**. Plutôt que de fournir des chiffres sur les profits des compagnies, qui circulent déjà dans les assemblées d'information et de consultation en cours dans tous les syndicats, nous avons préféré montrer à l'oeuvre, des travailleurs engagés dans cette lutte.



LE CONFLIT DU MOIS

(Page 22)

nous fait rencontrer **les pêcheurs côtiers de la Gaspésie** aux prises avec les gros chalutiers subventionnés par le gouvernement.



LE PORTRAIT D'UN TRAVAILLEUR

(Page 26)

au temps des récoltes, au moment où le lait est à 50 cents et où on parle de plus en plus d'une crise alimentaire sans précédent dans le monde, nous fait rencontrer **un cultivateur de Louiseville, M. Jean-Marie Sylvestre**.

Notre chronique d'actualité fait peau neuve. Elle s'appelle maintenant **LES P'TITES NOUVELLES**. Elle sera plus variée.

Elle comportera deux pages de réactions de travailleurs au magazine et une page ou deux de dessins. Nous comptons sur vous pour nous envoyer des petites nouvelles et des témoignages sur l'utilisation du magazine Le Travail comme instrument d'information dans votre coin.

NOUS AUTRES C'EST CA QU'ON FAIT présentera chaque fois les activités populaires d'une région: cette fois-ci, **la région de Valleyfield**.

QUEBECOIS PURE LAINE nous renvoie trois images de ce que nous sommes: celle que les Africains présents à la Franco-Fête ont eu de nous, celle que les journalistes du Jour en tournée dans le Québec ont recueillie, celle que nous avons trouvée dans les pommiers de St-Joseph-du-Lac.

LE CARCAJOU DU MOIS est nul autre que **Lawrence Hanigan**, le paravent de Drapeau lors du conflit du transport à Montréal, le plus célèbre, à date, des anti-indexationnistes.

petites nouvelles • le

les • petites nouvelles • les

POUR L'INDEXATION! CONTRE LES INJONCTIONS!

On était 6000 ce soir-là à Montréal. Et c'était impressionnant. Surtout avec ces grands camions rouges des pompiers. Six mille pour se dégoûter les jambes à l'occasion de la rentrée. Six mille pour demander la réouverture des contrats de travail et exiger l'indexation de nos salaires. Six mille pour protester contre les injonctions, ces tas de papiers qui ont le pouvoir légal de briser des travailleurs, des syndicats et des grèves "illégales".

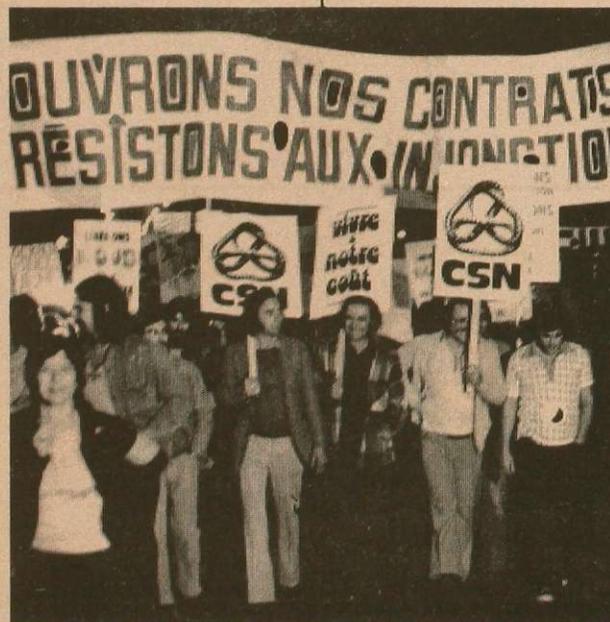
S'il fallait déplorer l'absence d'une des grandes centrales syndicales, il fallait par ailleurs se réjouir de voir autant de travailleurs en manches de chemise crier fort et clair leurs revendica-

tions de base et leur mépris pour une justice "aveugle". Et ça faisait chaud au cœur. Surtout pour les grévistes de la Commission de Transport, en grève "illégal" depuis bientôt deux mois. Mais aussi pour tous les autres. Les gars de la United Aircraft, les travailleurs de 22 syndicats CSN toujours en conflit et aussi tous les futurs travailleurs en conflit. Parce qu'il y en aura d'autres. Parce qu'il faut encore se battre pour l'indexation de nos salaires, contre les injonctions distribuées si généreusement. Pour vivre quoi! Se battre pour vivre! C'est pas aberrant ça un peu? Mais il faut le faire. Faisons-le donc! Et bien.

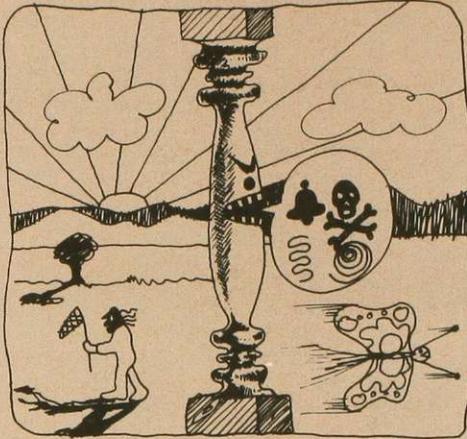
DES AVOCATS SYNDIQUÉS

On aura tout vu! Eh oui, vous avez bien lu: des avocats syndiqués! Et en nombre assez important à part ça! Il paraît que le Barreau, cette institution sacro-sainte chargée de défendre les "intérêts" de la profession, en rage de colère. Surtout que deux tentatives précédentes de syndicalisation d'avocats (Contentieux de la Ville de Montréal et l'ancienne organisation de l'Assistance judiciaire) avaient échoué avec la bénédiction de ce même Barreau (sans jeu de mots, s'il-vous-plait). Commençons par le groupe le plus important.

Au Centre communautaire juridique de Montréal, ils sont près de cent (100) avocats à avoir choisi la syndicalisation comme moyen d'organisation et de pression. Ils ont choisi la syndicalisation, ils ont également choisi l'affiliation avec la Fédération des Professionnels salariés et Cadres du Québec, avec le Conseil central de Montréal, avec la CSN. Comme le dit leur communiqué de presse, leur préoccupation majeure est "d'offrir une qualité de services juridiques aux citoyens démunis, égale ou supérieure à celle déjà offerte aux citoyens mieux nantis". Pour atteindre ces objectifs (tout un programme si on considère la situation de la justice au Québec en ce moment), les avocats doivent concrétiser, à l'intérieur d'une convention collective, des moyens tels que des salaires compétitifs, la diminution de la charge de travail, des mécanismes de participation. Ces conditions de travail



s p'tites nouvelles • les



“viables” pourront être la garantie d’un service professionnel complet et de qualité assurant l’égalité de tous les citoyens devant la loi. Souhaitons-leur au moins bonne chance!

Mais la syndicalisation des avocats ne se limite pas seulement à notre belle (?) métropole. Et même que Montréal a été devancée, dans ce sens-là, par la région des Laurentides. En effet, le Syndicat des avocats de l’aide juridique (Laurentides et de Lanaudière) a vu le jour au mois d’août dernier. Les nouveaux syndiqués sont au nombre de 17 et tous employés salariés du Centre juridique communautaire des Laurentides et de Lanaudière. Il faut ici se rappeler que ces institutions d’aide juridique ont été créées grâce au Bill 10 préparé par Jérôme Choquette et il existe présentement onze (11) corporations régionales d’aide juridique au Québec. Les Centres fournissent gratuitement aux citoyens défavorisés (qui en font la demande) les services d’un avocat et celui-ci est payé par le Centre de la même manière qu’un travailleur comme tous nous autres! Plus de gros bureaux au dixième ou quinzième étage: des bureaux dans des

quartiers de travailleurs. Plus de gros fauteuils et de tapis intimidants: des chaises en bois. Et surtout plus d’honoraires astronomiques et inabornables pour le petit salarié: des services gratuits. Ces conditions permettent un contact plus familier entre le travailleur et “son” avocat mais elles surchargent également le travail de l’avocat qui est obligé de recevoir et de défendre un nombre incroyable de personnes. La syndicalisation et la négociation collective leur permettront peut-être de normaliser la situation.

Au moment de mettre sous presse, un groupe de 17 avocats de la Rivière-Sud avait fait parvenir sa demande d’accréditation au ministère du Travail. Si vous ajoutez à tout ça la contestation des étudiants en Droit, c’est presque assez pour vous redonner confiance en cette justice... Et comme la syndicalisation de plusieurs groupes d’avocats représente un cas assez unique dans l’histoire du syndicalisme au Québec (et ailleurs), on aura peut-être l’occasion d’en reparler dans un prochain numéro du journal et d’aller leur poser quelques questions à ces nouveaux confrères.

LOUISEVILLE: BIENVENUE CHEZ VOUS!

Trois ans après la fameuse grève de l’amiante à Asbestos. Le 10 février 1953 voyait l’enterrement de première classe du syndicat des travailleurs de l’Associated Textile après une grève exemplaire de 321 jours. A cette époque 800 travailleurs tenaient tête à une puissante compagnie américaine, à ses fiers-à-bras, à ses scabs, à Duplessis et à sa police. Cette lutte leur coûtera leur syndicat alors affilié à la CTCC.

Aujourd’hui, 8 septembre 1974, une page de l’histoire du syndicalisme québécois vient d’être tournée. En leur souhaitant “bienvenue chez vous”, Marcel Pépin a accueilli dans les rangs de la CSN quelques 400 tisserands

membres du Syndicat des employés de l’Associated Textiles of Canada Ltd. La même compagnie, de nouveaux effectifs syndicaux, une mémoire commune: celle d’une des grèves les plus difficiles de l’histoire des travailleurs québécois.

Et si aujourd’hui, “la vie syndicale n’est pas toujours aisée”, comme l’a souligné le président de la CSN, les tisserands de Louiseville, qui ont bonne mémoire, savent à quoi s’en tenir. Avec des salaires moyens de \$2.30 de l’heure (\$93 pour une semaine de 40 heures pas clair), ils ont encore devant eux de dures batailles contre une compagnie américaine toujours aussi bien “protégée” qu’il y a 22 ans.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE CHILIEN

Du 4 au 11 septembre dernier, dans toutes les grandes villes du monde, s’est déroulée une Se-

main de Solidarité avec le peuple chilien. Ici, au Québec, le Comité de Solidarité Québec-Chili, en collaboration avec les Centrales syndicales, la Ligue des Droits de l’Homme et plusieurs groupes progressistes, a invité tous les travailleurs à marquer notre solidarité avec le peuple chilien, écrasé par une dictature militaire.

L’assassinat de la démocratie au Chili, le 11 septembre 1973, fut pour beaucoup de Québécois un



tites nouvelles • les p'ti

COMMENT PERDRE DE L'ARGENT EN "ÉPARGNANT"

Y'a moyen, vous savez! La Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal nous en donne un parfait exemple. Le trésorier de la CTCUM, Jacques Bouvrette, a déclaré en Cour, le 22 août dernier, que la grève des employés d'entretien du métro pourrait coûter jusqu'à \$1.5 millions (un million et demi de dollars. "en manque à gagner et en frais additionnels"... Rien que ça.

Bouvrette répondait au procureur du syndicat, Me Clément Richard, qui lui a par ailleurs demandé combien il en aurait coûté à la CTCUM d'accorder aux employés d'entretien l'indexation des salaires qu'ils réclament. En bon trésorier très compétent, M. Bouvrette a répondu qu'il n'était pas en mesure de le dire.

Quelqu'un a-t-il fait le calcul? Il serait très intéressant de le connaître, ce coût de l'indexation, si "exorbitant" aux dires de certains. Montréal refuse l'indexation parce que "ça" coûterait trop cher et ce n'est pas prévu

dans les budgets, n'est-ce pas. Entre parenthèses, l'augmentation accordée si généreusement aux policiers de Montréal n'était pas prévue, elle non plus, dans les budgets de la ville. Les policiers posséderaient-ils des arguments plus "impressionnants"? Fin de la parenthèse. Montréal ne paie pas, les employés qui font la grève, la grève cause des pertes. Donc, à grands renforts d'éditoriaux, de discours, de conférence de presse, on proclame partout que les grèves, que les travailleurs nuisent à l'économie, font fuir les "investisseurs" etc... Allez-y voir un peu.

On est pauvre à Montréal, puisqu'il faut refuser l'indexation des salaires. Mais l'idée ne serait-elle pas, plutôt qu'on est mal administrés? Que l'indexation des salaires des employés d'entretien créerait un précédent et motiverait les autres travailleurs québécois?

Au fait, combien ça coûte l'indexation de nos salaires?

ON N'A PAS OUBLIÉ...

Pour clôturer les fêtes du centenaire de Valleyfield, le Conseil de ville a organisé un défilé des travailleurs le 1er septembre et dévoilé une plaque commémorative en l'honneur du cardinal Léger, originaire de la ville, et ce sur l'ancien emplacement de la Montreal Cotton. Le Conseil Central, ignoré par la ville, a dénoncé ce ras-

semblement qui n'avait pas invité tous les travailleurs et dénoncé le fait qu'honorer le cardinal Léger était une provocation pour les travailleurs car c'est ce même Cardinal Léger qui aurait poussé de jeunes fanatiques à massacrer les bureaux du syndicat de la Montreal Cotton lors d'une grève en 1944.

L'AN DEUX DU BULLETIN POPULAIRE

Après un an de travail et la publication de 21 numéros, le Bulletin populaire, revue bi-mensuelle publiée par l'Agence de Presse Libre du Québec, entreprend une nouvelle étape.

Le Bulletin populaire diffuse des informations sur les grèves, les mouvements populaires, la situation économique du Québec ainsi que des nouvelles internationales. Le Bulletin populaire n'est pas un journal objectif: il a un parti pris et son parti pris va pour la libération des classes dominées de la société et contre l'exploitation des patrons, du gouvernement, de leur police et de leurs tribunaux.

Et si l'APLQ entreprend une nouvelle étape avec le début d'une nouvelle année, c'est justement pour sortir de l'isolement des idées de gauche, souvent limitées à de petits cercles d'intellectuels, et étendre ses con-

ceptions le plus largement possible. Déjà plusieurs syndicats, autant de la CSN, de la FTQ et de la CEQ, reçoivent le Bulletin populaire. Mais l'APLQ a décidé de multiplier ses efforts pour atteindre la base même du syndicat, le travailleur syndiqué.

Le Bulletin populaire est une revue d'en moyenne 36 pages, illustrée, écrite dans un langage simple et qu'on peut acheter dans plusieurs kiosques de la région métropolitaine. On peut aussi s'y abonner au coût de \$12.50 pour une année. En plus du Bulletin, l'APLQ c'est aussi une imprimerie.

On y est spécialisé dans la production à prix modique de journaux de syndicats, de comités de travailleurs ou de groupes populaires. On peut rejoindre les camarades de l'APLQ pour le Bulletin ou l'imprimerie au 2074 rue Beaudry à Montréal (Tél: 522-1175)

"GULF-VILLE"

Nos chers voisins du sud (on dit qu'il y a une frontière qui nous sépare, vous la connaissez?) se sont remis à l'oeuvre dans le grandiose et les zéro, zéro, zéro, zéro. \$300 millions pour 30,000 habitants. Non, détrompez-vous, ce n'est pas une distribution de la richesse américaine, ce n'est pas non plus une oeuvre de charité.

Non, c'est "Gulf-Ville". De son vrai nom, le projet Gulf Oil-Goredco à

La Prairie. Espaces verts, zones de loisirs, zones résidentielles, commerciales et industrielles. Le tout harmonisé harmonieusement. De quoi faire passer la population de La Prairie de 8000 habitants (1974) à 40000 habitants (1990). Habitants qui n'ont bien entendu pas été consultés.

Bien entendu également, la spéculation foncière

tes nouvelles • les p'tite



sur les terrains des environs était déjà commencée depuis près de deux ans, grâce à "une fuite de renseignements confidentiels". Et l'annonce du projet n'a surpris personne. Et tout le monde y est allé de ses plus beaux ronflements... "Que nous puissions voler de nos propres ailes" (le maire de La Prairie) "C'est le début d'un temps nouveau" (le ministre québécois de l'Environnement). Epargnons-nous le reste ainsi que les détails du projet, tous plus reluisants les uns que les autres. Les déclarations du ministre québécois de l'Environnement sont aussi intéressantes que le projet lui-même par ce qu'elles nous annoncent comme "futur"...

Signalons d'abord que le ministre de M. Goldbloom a déjà investi \$125,000 dans le projet de Gulf et ces dépenses sont "justifiées" par le souci ministériel de veiller à ce que tout nouveau développement, dans une zone aussi densément peuplée que Montréal, soit

conforme aux normes les plus strictes (sic) du gouvernement: espaces verts protégés (re-sic), densité de population plutôt faible, respect de l'environnement physique et humain des futurs citoyens (re-re-sic), etc... Le ministre **confirme** que des projets analogues pourraient naître ailleurs au Québec, **dont un dans la même région**, répondant aux mêmes besoins (?). En s'écriant "C'est le début d'un temps nouveau", le ministre affirme que ce nouveau type de "zonage intégré" deviendra de plus en plus courant en bordure des grandes villes... De quoi nous faire rêver... en noir...

Non content de planifier par-dessus la tête de tout le monde, le gouvernement québécois appuie financièrement ce projet américain dans un secteur on ne peut plus vital de notre vie quotidienne.

Et on parle en plus d'autres projets du même genre. Comme qui dirait, on prépare les somnifères pour les plu-que-parfaites villes-dortoirs. Bon sommeil, futurs citoyens de "Gulf-Ville".

L'INDEPENDANCE DES INDIENS



On croyait les avoir éliminés, à coups de fusils, d'alcool, de couvertures infectées, de réserves, de folklore et de barrages. Et voilà qu'ils vivent, qu'ils parlent, qu'ils font parler d'eux, en plus.

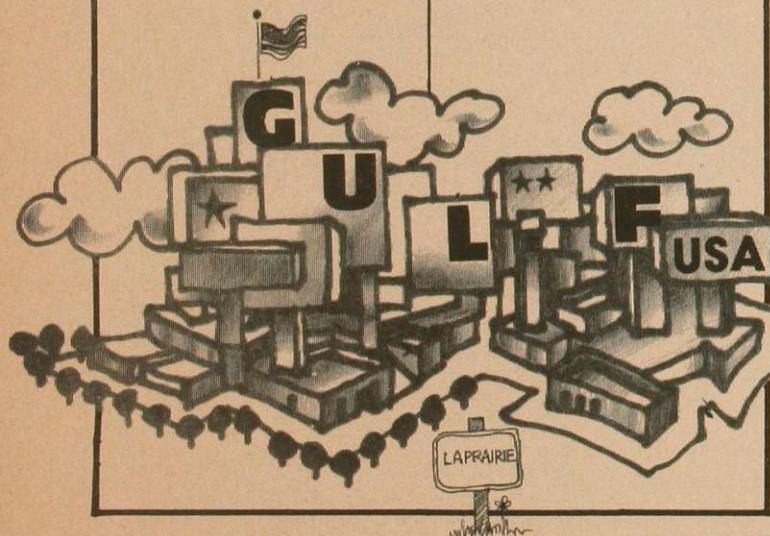
Montagnais, Naskapis, Mic-Macs, Hurons, Abenakis, Mohawks, Algonquins, Cris et Têtes de Boule, il y en a encore des Indiens de toutes ces races. Et pas seulement dans les livres d'histoire du Canada ou à la TV. Non au Québec, en 1974 et particulièrement à la Macaza, les 21, 22 et 23 août derniers. A l'occasion de la réunion annuelle de l'Association des Indiens du Québec. Qui a eu lieu, ironiquement, sur les terrains d'une ancienne base militaire. Comme quoi les Indiens ont oublié cette "vengeance si douce au cœur..." Ou bien.

Les Indiens ont donc parlé. Et très fort pour que tout le monde et surtout le gouvernement fédéral les entendent bien. Ils ont alors réclamé leur auto-détermination, c'est-à-dire le droit de constituer un gouvernement des Indiens par les Indiens. Et ce n'est pas négociable paraît-il. Voilà des gens d'une dé-

termination exemplaire. Cette demande implique la prise en main par les Indiens de la section québécoise du ministère fédéral des Affaires indiennes (budget inclus). La fusion de cette section avec l'Association des Indiens du Québec pourrait constituer le premier gouvernement Indien de l'histoire.

Du côté fédéral, on parle de négociations. On parle surtout d'une nouvelle loi sur les Indiens. Ce qui, comme chacun le sait, peut prendre encore beaucoup de temps. Est-ce que les Indiens du Québec vont avoir la patience proverbiale de nos chers politiques? On peut en douter en regardant du côté de Kenora où les Indiens se sont retranchés longtemps fusil à l'épaule pour revendiquer de meilleures conditions de vie. On peut en douter en regardant du côté des jeunes Indiens, formés à l'école des Blancs et de plus en plus conscients d'une "certaine discrimination".

En tout cas, le dossier est loin d'être clos. Et on aura bientôt l'occasion de ré-entendre les Indiens parler. Ce qui bouleversera certainement bien les histoires apprises à la petite école.



s nouvelles • les p'tites n

PAYEZ-VOUS CE LIVRE

Quand vous aurez enfin terminé la lecture de votre journal "Le Travail", payez-vous au moins un livre en attendant de recevoir le prochain numéro. Et là, il faut recommander "De la grève sauvage à l'autogestion généralisée", écrit par un certain "Ratgeb". Le rumeur veut que ce Ratgeb soit un des principaux dirigeants du mouvement LIP, vous savez cette fameuse grève en France qui a tourné en grève sauvage, en occupation d'usine, en saisie de stock par les travailleurs, en production autogérée et en salaires "sauvages".

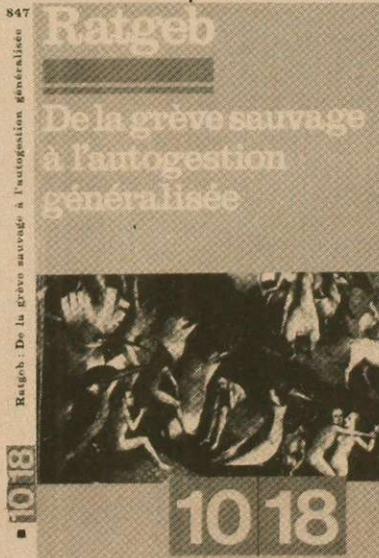
Le titre du livre à lui seul vaut tout un programme que même les plus utopistes de nos leaders n'ont osé imaginer. Mais les travailleurs français, et surtout ceux de LIP, s'en sont tellement approché qu'ils y ont cru (ou voulu y croire). Et Ratgeb réussit à nous communiquer cette vision

de façon si brillante que nous aussi, nous pouvons pratiquement y croire. Mais...

De toute façon, payez-vous ce livre: ce n'est pas un luxe. Même que ça pourrait être une nécessité. Comme quelques pintes de bon sang neuf. Ça remet en forme, ça décrasse les artères, ça rajeunit le cœur. Et en même temps, ça déroule les méninges. Il y a dans ce petit livre d'une centaine de pages (en gros caractères) tout un programme absolument inapplicable. Et c'est tant mieux. Parce que faute de pouvoir appliquer le programme, on y puisera quelques idées, quelques rêves pour désapprendre, pour ré-apprendre la lutte des travailleurs et... le syndicalisme.

RATGEB

De la grève sauvage à l'autogestion généralisée, Collection 10-18, volume simple.



LE RCM A BESOIN D'ARGENT

Le Rassemblement des Citoyens de Montréal (RCM), qui fera la lutte au Parti Civique et au maire Drapeau lors des élections municipales du 10 novembre à Montréal, a un impérieux besoin d'argent pour financer sa campagne électorale.

Le RCM fait appel à toutes les personnes qui

croient à la démocratie et non aux caisses électorales. Leur adresse: 1276 Dorion, Montréal (526-2824).

On peut vous dire en passant qu'il y a un permanent de la CSN à Montréal, Paul Cliche, qui s'est porté candidat du RCM dans la circonscription de St-Jacques.

J'ai l'IMPRESSIOn que
ça va barder

Volume 1 - Numéro 2 - 25 septembre 1974

C'est l'entête du petit journal que publie le syndicat CSN de l'imprimerie à Montréal, un syndicat qui se réveille.

Ils sont 300 dans 9 imprimeries dont 8 sont présentement en négociation.

POUR LES GARDERIES POPULAIRES

Le comité de liaison des garderies populaires entreprendra cet automne une vaste campagne de sensibilisation pour appuyer la lutte qu'il mène depuis plus d'un an pour la sauvegarde des garderies populaires au Québec et depuis le printemps contre la formule de financement instaurée par le ministre d'Etat Li-Se Bacon.

Quiconque veut participer à cette lutte en faveur des garderies peut contacter les responsables à 184 est, boul. St-Joseph, Montréal ou en leur téléphonant à 845-1606.

Le comité publie également un bulletin de liaison qui est disponible au même endroit.

ouvelles • les p'tites nou



velles • les p'tites nouve

Le Travail à Valleyfield

“C'est grâce au reportage du Travail qu'on est parti un samedi matin plein un autobus pour aller appuyer les gars de Gypsum”.

LA STRUCTURE D'INFORMATION

“L'idée de la structure d'information, je l'ai pincée tout de suite: faire connaître la CSN à ses membres, oui; mais ce qui est peut-être encore plus important, faire connaître les membres à la CSN. Depuis que je m'intéresse de plus près à la CSN, je sens que la CSN a peut-être encore plus besoin de ses membres que nous avons besoin d'elle.

Je me suis monté une équipe de chefs de groupe qui s'occupent chacun de quelques syndicats. Plusieurs ont encore tendance à se voir comme de simple distributeurs de journaux et ne voient pas encore que l'information dans un mouvement comme la CSN, c'est comme le sang dans le corps humain et qu'ils sont le cœur, la pompe qui fait circuler ce sang-là à l'aide des structures qui sont les veines. Il faudrait d'ailleurs trouver un autre mot que “structure”: ça fait trop compliqué.

Le secret de la structure d'information chez nous, c'est la réunion mensuelle des responsables d'information de chaque syndicat. Pour plusieurs nouveaux militants, c'est le premier contact qu'ils ont avec la CSN en dehors de leur syndicat. On passe la soirée à discuter comment on voit ça l'information et à se partager l'ouvrage. Avec ce groupe, on a en main ce qu'il faut pour dire à

NOTE: une ou deux pages des P'TITES NOUVELLES seront consacrées à des réactions que vous nous enverrez sur le magazine et aux témoignages de groupes qui se servent du magazine de façon spéciale. Dans ce numéro, nous avons rencontré le responsable régional de Valleyfield, Laurent Lefebvre, ancien ouvrier à la Dominion Rubber, concierge dans une école depuis 1969. Il a remis sur pied le syndicat des employés de la commission scolaire qui était moribond.

ceux d'en haut ce que les membres veulent.

LE TRAVAIL

Le Travail, c'est d'abord ce qui a permis de par-

tir la structure d'information. Mais c'est beaucoup plus que ça. C'est grâce au reportage du Travail sur les conflits de Joliette, par exem-

ple, qu'un beau samedi matin on est parti un autobus plein de syndiqués de notre région pour aller appuyer les gars de Gypsum. On appelle ça de la solidarité. Et l'instrument qui a créé cette solidarité, c'est le Travail. Pour moi, le voyage à Joliette, ça veut dire que tu récoltes déjà. J'insiste beaucoup pour que les responsables jassent avec les membres en leur remettant la revue. Si tu comprends que c'est de l'information, tu sais que tu transportes aux membres de ton syndicat un morceau de la lutte des gars de Gypsum, de celle des gens de Marsoui; c'est Mme Tanguay, la femme du mineur de Thetford, ou Maurice Poirier et son groupe de travailleurs du champignon de Waterloo que t'as l'impression de leur présenter en personne.

C'est archi-faux de prétendre que les travailleurs n'ont pas d'habitude de lecture. Mais il faut d'abord les convaincre qu'ils ont besoin d'information, non pas leur donner l'impression qu'on veut leur imposer nos informations un peu comme des postillons qui mettent du courrier dans des boîtes à malle. Le meilleur moyen, c'est de leur montrer que l'information peut les aider dans leurs luttes, dans leurs grèves. Il faut aussi que les responsables n'essayent pas de tout faire tout seuls et ne se gênent pas pour dire aux membres: on a besoin de vous autres, la CSN a besoin de vous autres.”



Illes • les p'tites nou

velles • les p'tites nouvelles

QUEBEC-TELEPHONE NE RÉPOND PAS!

Spécialiste des communications (?), la compagnie Québec-Téléphone n'entend pas les revendications de ses 1,500 travailleurs, en grève depuis le 16 août dernier. Ses oreilles et ses écouteurs seraient plutôt tournés vers New York, siège de l'empire GTE (General Telephone and Electronics) qui contrôle Québec-Téléphone par l'intermédiaire de Anglo-Canadian Telephone. Mais les travailleurs syndiqués de la Fédération Internationale des Ouvriers en Electricité (FIOE), local 2200, sont bien décidés à obliger la compagnie à faire face à ses responsabilités. Ils ont d'ailleurs une patience d'anges mais celle-ci commence à s'user.

Le 29 avril dernier, les

trois unités syndicales du local 2200 (téléphonistes, techniciens - employés de bureau, employés de métier) demandent la réouverture de leurs trois conventions collectives pour discuter de l'indexation de leurs salaires.

Québec-Téléphone ne les entend pas... On assiste donc en juillet à un premier ralentissement de travail et les négociations commencent tant bien que mal. Le 6 août un nouveau ralentissement s'avère nécessaire pour exiger la rétroactivité de la formule d'indexation. Réponse de la compagnie: elle congédie 23 téléphonistes. Le débrayage des 1,500 travailleurs commence le 16 août. Depuis, au chapitre des négociations, il y a très peu de nouvel-

les. C'est sur d'autres fronts que les développements sont importants.

En particulier, la création du Comité de solidarité et la campagne pour retarder le paiement des factures de la compagnie. Formé de militants de divers syndicats de la région de Rimouski ainsi que d'organisations populaires, le Comité de solidarité dénonce l'attitude de la compagnie et organise la résistance et l'appui aux travailleurs de Québec-Téléphone. C'est au Comité que revient d'ailleurs l'initiative d'une campagne publique pour retarder le paiement des factures envoyées par Québec-Téléphone à ses abonnés. On a sans doute trouvé là le point sensible de la compagnie!

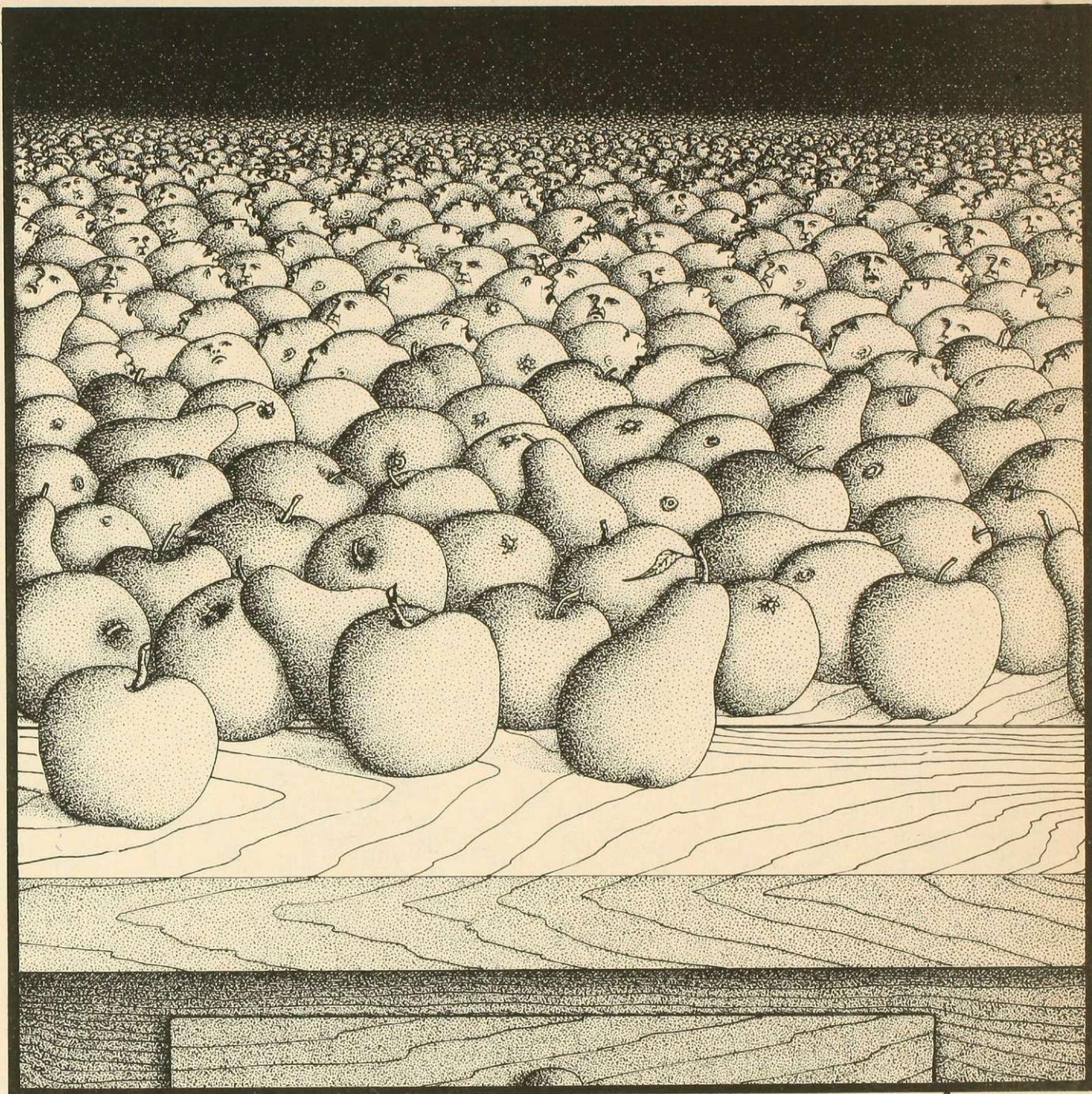


Les employés du Marché Modèle, rue Laurier à Montréal, sont fiers de la convention qu'ils ont signée cet été. Leur syndicat est un des plus compliqués qu'il y a dans la CSN. En effet, il regroupe 1100 employés de 260 petites épiceries du coin dans Montréal dont une partie seulement sont

regroupées dans l'Association des Détaillants en Alimentation. Après 8 jours de grève, du 4 au 12 juillet, ils ont obtenu des augmentations de salaire de \$45 par semaine plus une formule d'indexation qui leur apportera un autre \$15 au moins.

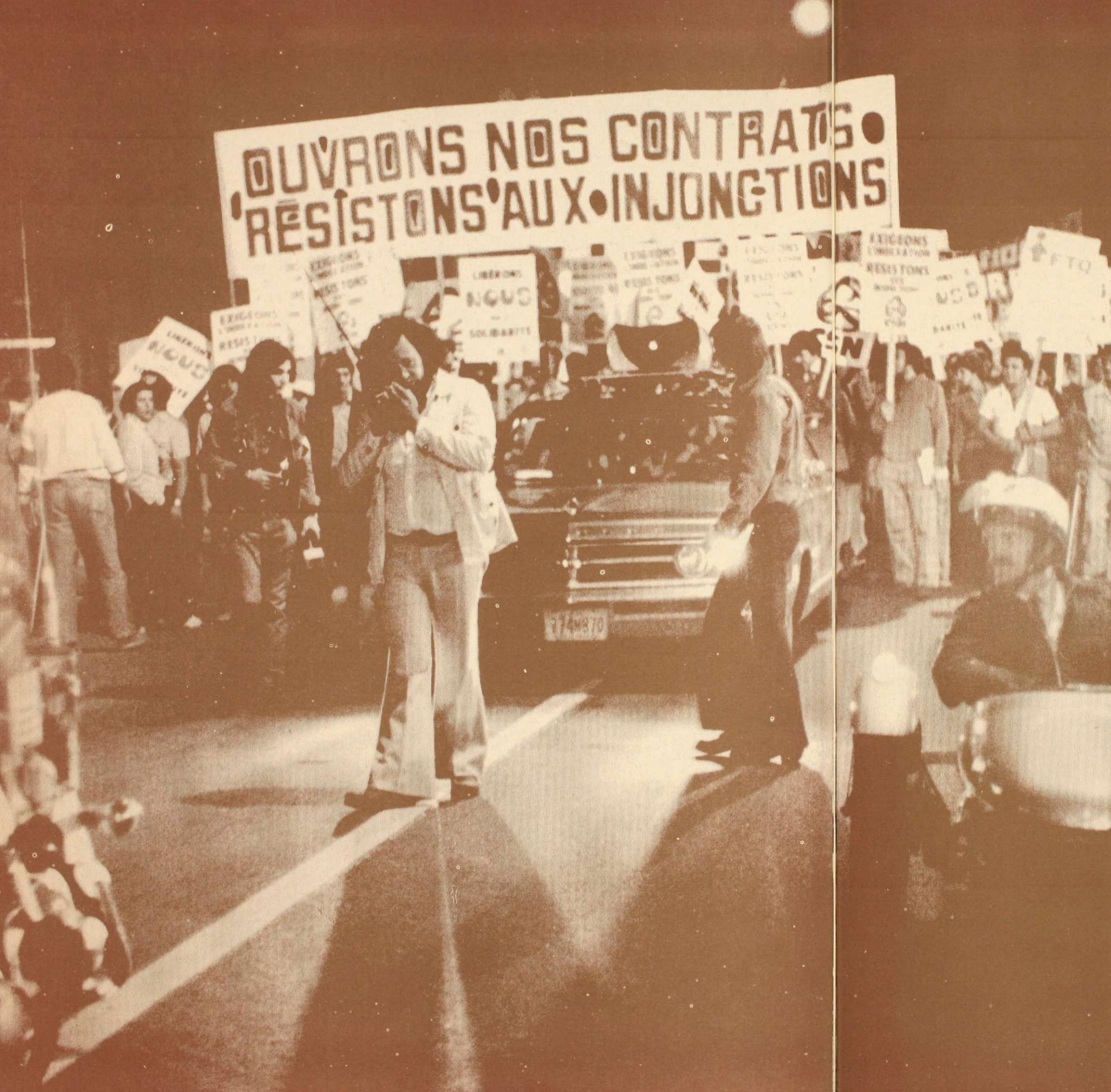
La moyenne des salaires

étaient au départ d'environ \$100. Cette convention, qualifiée de véritable miracle par plusieurs, place les travailleurs de ces épiceries en avant de tout le commerce dans le Québec. Ils savent mieux que jamais que le syndicat sert à quelque chose.



Carl Larsson

A la Table des Riches



La bataille
de l'indexation

les travailleurs ont toujours raison

La déclaration de guerre remonte au colloque intersyndical de mars dernier: "les travailleurs n'ont plus le choix car ils n'arrivent plus; ils vont exiger des compensations et l'indexation des salaires au coût de la vie, et cela, pour tous les travailleurs".

On n'a d'abord pas cru à la guerre. Mais les travailleurs se sont mis à calculer: la hausse des prix (et des profits) a déjà mangé depuis longtemps les augmentations de salaires des dernières années; ils s'appauvrissent. Plusieurs centaines de syndicats depuis 6 mois sont passés aux actes: si certains ont obtenu sans trop de difficultés diverses formes de compensation, peu ont obtenu d'introduire dans leur convention une véritable formule d'indexation. Plusieurs se sont fait dire carrément non. Le gouvernement n'a rien dit. Les grèves se sont multipliées par ci par là légales ou illégales, les travailleurs ont toujours raison: "Il n'y a pas de loi pour empêcher les compagnies de nous exploiter et de monter leurs prix et profits, disent les gars des Engrais St-Laurent, il n'y aura donc pas de loi pour nous empêcher de les combattre". Alors sont venues les injonctions émises par les juges et soutenues par la police. La guerre se précisait de plus en plus.

La première grande bataille a eu lieu: le transport à Montréal. Hannigan, solidement tenu en laisse par Drapeau, a dit non à tout et déchaîné toute l'artillerie: injonctions, outrages au tribunal, amendes, police anti-émeute, etc. Les 1600 grévistes ont résisté, une solidarité croissante s'est manifestée autour d'eux, ils ont gagné et ouvert la brèche: Hannigan a négocié le bras tordu, le juge Deschênes a fait marche arrière et passé le commandement

au gouvernement pour sauver momentanément l'honneur de sa "cour outragée"; Cournoyer et Bourassa ont dû admettre publiquement que l'indexation était un droit, que rien ne s'opposait à la réouverture d'une convention dans le cas présent, qu'une grève dite "illégale" était tout compte fait une grève comme une autre, qu'on ne réglerait rien avec des injonctions et des amendes. Ils espèrent peut-être ainsi avoir étouffé la crise sans avoir eu à rien modifier d'important.

Mais une brèche, ce n'est qu'une brèche: il faut que le gros de l'armée s'y engouffre. Car tout reste à gagner. Il faut obtenir l'indexation permanente pour tout le monde. Il faut aller chercher une part croissante des profits des compagnies pour relever les conditions de vie. Il faut rendre impossible l'utilisation d'injonctions dans les conflits de travail. Il faut faire cesser la spéculation des compagnies avant qu'elles ne provoquent cette crise mondiale dont on parle de plus en plus. Il faut stopper une croissance effrénée des compagnies qui appauvrit les travailleurs, épuise bêtement les ressources et dressera tôt ou tard les peuples les uns contre les autres.

La bataille ne fait que commencer. Forts d'une première victoire stratégique à Montréal, les travailleurs se consultent et s'informent entre eux présentement: dans ce qu'ils décideront de faire comme dans ce qu'ils disent dans les pages suivantes, ils ont et ils auront toujours raison, parce que c'est eux les exploités, et pour longtemps encore, tant et aussi longtemps qu'ils seront contraints pour vivre de vendre leur travail à des spéculateurs qui ont tout usurpé: les ressources, le gouvernement, la justice, le pouvoir et la force brutale.

J. THIBEAULT. Vous avez écrit un long article dans le DEVOIR sur le conflit de la CTCUM où vous blâmez les moyens de pression pris par le syndicat et parlez de la nécessité d'une médiation spéciale; mais que pensez-vous d'un médiateur spécial comme Saulnier qui n'est allé voir que la partie patronale pour faire son rapport?

P. SHOONER. Je dois dire que je ne connais pas le conflit; je suis économiste et je n'ai rien d'une spécialiste en relations de travail. Le code du travail, l'arbitrage, la médiation, l'injonction: je ne connais pas ça. Dans l'article que j'ai écrit, j'essaie simplement de dire qu'à l'occasion d'un conflit important comme celui-là, il est important de chercher des solutions à long terme. Je ne plaide pas pour un côté; je dis: profitons-en pour reviser notre système de relations de travail qui semble avarié. Quant à M. Saulnier, je ne connais pas son mandat. Bien sûr qu'en temps normal, un enquêteur doit considérer tous les éléments.

J. THIBEAULT. Vos spécialités, je ne les connais pas. Ce que je sais, c'est que vous avez pris une position publique. Ce que je sais, aussi, c'est que vous êtes riche et que je suis pauvre. Je vous entendais parler tout à l'heure de "bargaining power" à propos du développement de Montréal. Je vais vous expliquer notre "bargaining power" dans la lutte que nous menons. Au cours de l'hiver passé, nous avons demandé à la CTCUM une rencontre pour discuter de l'indexation de nos salaires au coût de la vie. La réponse fut non. Nous leur avons écrit de nouveau pour dire que c'était sérieux. Pas de réponse. Il nous fallait un moyen de pression. Nous avions une clause dans notre convention nous autorisant à refuser de faire du temps supplémentaire et à refuser de travailler les jours de fête. La CTCUM avait peut-être eu tort de nous accorder cette clause, mais légalement elle est là. Nous avons décidé de nous en ser-

vir comme "pouvoir de négociation". Au début de janvier, un employé est suspendu pour avoir refusé de travailler à Noël: on est sorti en grève, on a reçu une injonction, on est rentré à condition que l'interprétation de notre clause soit soumise à un arbitrage. Le juge nous a donné raison. Nous avons maintenant hors de tout doute notre moyen de pression légal. Le 24 juin et le 1er juillet, on a décidé de l'appliquer de nouveau. Tout était légal. Alors, illégalement, la CTCUM a suspendu 73 de nos camarades et refusé de les effacer à moins que nous acceptions d'abandonner la clause qui nous servait de moyen de pression. Nous avions le choix entre baisser nos culottes et dire "venez nous enculer" ou bien faire la grève. Ce n'est pas

Thibeault vs Shooner

TOUTE GRÈVE QUI FAIT MAL EST ILLÉGALE

Jacques Thibeault
débosseur
secrétaire du syndicat des
employés d'entretien
de la CTCUM

*"C'est pas nous autres
qui étaient dans l'illégalité,
c'est la CTCUM"*



nous qui étions illégaux mais la CTCUM. L'Assemblée générale a choisi la grève.

P. SHOONER. Est-ce que le vote a été secret et combien ont voté?

J. THIBEAULT. Le vote a été secret et il y a eu 375 votants environ. Mais je tiens à vous dire une chose: chez nous, dans la loi des ouvriers, il n'y a pas de différence entre un vote secret et un vote à main levée. Ce n'est pas comme dans les conseils d'administration où vous siégez vous et où les 10 ou 12 personnes qui siègent sont toujours prêtes à se donner des coups de poignards dans le dos.

Nous autres, on est tous des camarades, on travaille ensemble, on mange ensemble. On a rien à se cacher. Le vote est secret ou à main levée selon que l'assemblée le demande: c'est tout, c'est aussi bon l'un que l'autre. Et dès le lendemain de la grève, les injonctions nous ont tombé dessus et comme nous avons décidé en assemblée de les ignorer, les outrages au tribunal, les amendes: nous sommes devenus des criminels.

P. SHOONER. Je vous répète que les injonctions, les outrages, je ne sais pas comment ça marche. Il paraît que ça ne fonctionne pas bien.

J. THIBEAULT. Mais vous vous permettez dans votre article de dénoncer les chefs syndicaux qui prônent ouvertement la désobéissance civile! Eh bien, je me sens visé. J'en suis un chef syndical.

P. SHOONER. Ce n'est pas de vous que je parlais. Je parlais du dernier Front commun. Cela me semble évident. Je reconnais qu'il y a du tort des deux côtés mais je voudrais qu'on dépasse le conflit pour améliorer nos lois du travail.

J. THIBEAULT. La vérité, c'est que les véritables criminels c'est Hannigan, c'est le juge Hugessent, c'est le pouvoir judiciaire, économique et politique qui se donnent la main pour nous écraser. A aucun moment on a dit que la CTCUM était illégale au départ en refusant de respecter la convention, même après un arbitrage. La compagnie ne fait jamais d'erreur, est toujours légale, est toujours dans son droit. En 67, notre grève était légale et on a eu une loi spéciale. On fait pas la grève pour le fun. Moi, je risque un an de prison. On veut négocier l'indexation pour une hausse imprévue du coût de la vie.

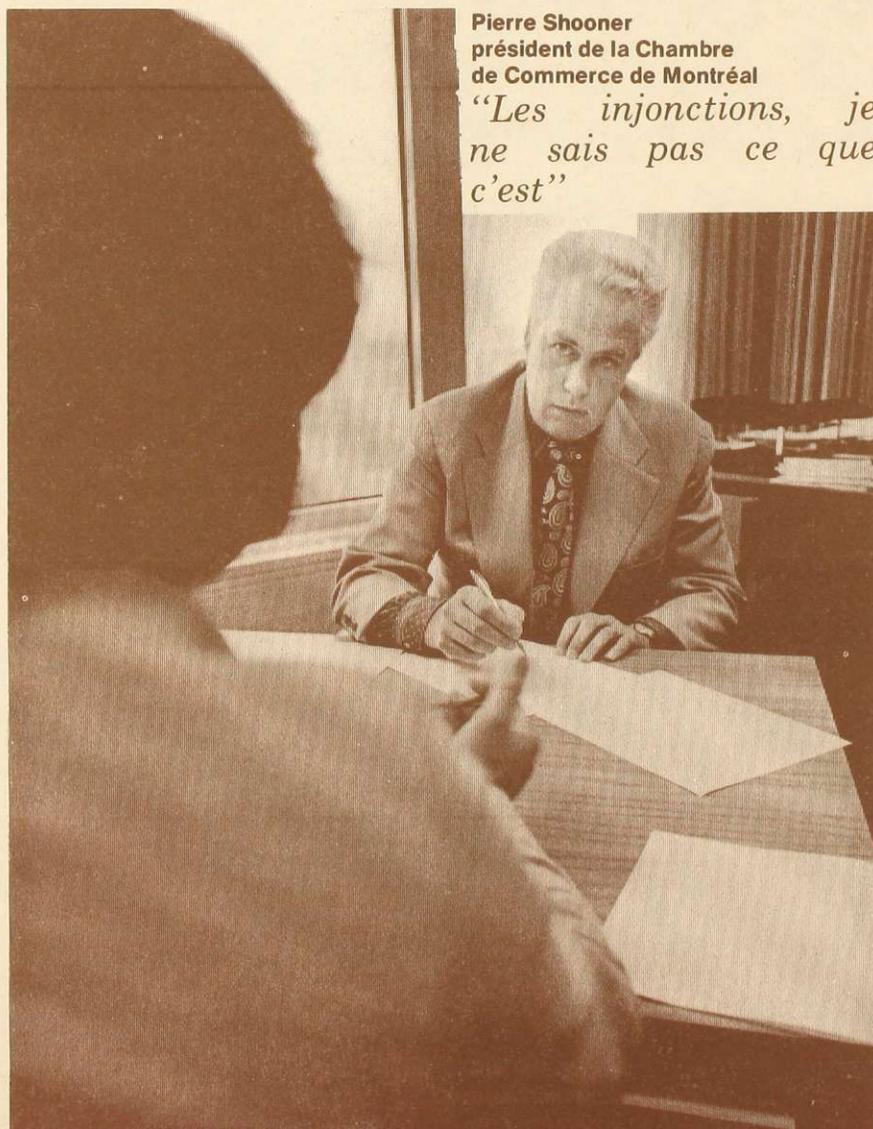
Quand je vais faire mon marché au Steinberg, je n'ai pas \$50,000. comme vous, je n'ai que ma paie. Celui qui a outragé le tribunal, c'est Hannigan. Il a rendu la Cour ridicule. Les 1,600 grévistes dont je fais partie n'y croient plus maintenant à la justice égale pour tous. La compagnie et la Cour nous ont convaincu que ça n'existe pas.

P. SHOONER. Je suis sympathique à l'indexation. Encore que la formule d'indexation devrait être plus précise et tenir compte non seulement des salaires mais des autres éléments du revenu comme les allocations, les prestations, les impôts. D'ailleurs, d'après ce que j'en connais, la majorité des entreprises privées ont accepté de faire des réajustements. Ce n'est pas moi qui est au bâton, mais si j'étais dans une compagnie, j'aurais sûrement accepté de négocier.

J. THIBEAULT. Vous êtes d'accord avec les objectifs mais vous dénoncez les seuls moyens qu'on peut prendre et vous ne faites rien pour que l'indexation se fasse.

P. SHOONER. Je suis ouvert. S'il y a des choses que je peux faire, par exemple à propos des injonctions, faites-le moi savoir. Bien sûr il faut diminuer l'écart grandissant entre les riches et les pauvres. C'est un problème mondial. Mais il faut partir des conditions de vie de société qu'on s'est donné ensemble. On est que 6 millions de Québécois: on devrait être capable de s'asseoir autour d'une table et de régler nos problèmes de développement économique.

J. THIBEAULT. Cette société-là, ce n'est pas nous qui l'avons choisie, c'est vous qui nous l'imposez. Il y a au moins une chose que vous pouvez faire. Appelez Hannigan et dites-lui que vous avez passé une heure avec un gréviste de la CTCUM dans votre bureau et qu'il ne vous a pas mangé. Car depuis le début du conflit, il a refusé systématiquement de nous rencontrer.



Pierre Shooner
président de la Chambre
de Commerce de Montréal
*"Les injonctions, je
ne sais pas ce que
c'est"*

R. Cayer: Notre grève a débuté le 6 juin et s'est terminée le 10 juillet. Le 1er mai, on avait débrayé à la demande du Conseil central de Montréal et on était bien d'accord avec ça. Ensuite on a tenu des assemblées générales et les gars ont décidé d'obtenir l'indexation des salaires au coût de la vie. On était parfaitement au courant qu'en sortant ce serait dur. On est donc sortis et on a demandé à la compagnie si elle était prête à indexer nos salaires au coût de la vie. Elle semblait d'accord et elle nous a demandé un délai de 3 semaines pour trouver une formule d'indexation. Au bout de 3 semaines, la compagnie nous a dit qu'elle n'était pas prête et elle nous a demandé un autre délai de 2 semaines. On n'était pas bien content mais à ce moment-là on a attendu les 2 semaines.

Quand on s'est représenté devant la compagnie, elle nous offrait comme formule principale un bonus sur la production: en travaillant plus on ferait plus d'argent. L'assemblée générale du syndicat a donc décidé de faire une offre à la compagnie: 15 cents tout de suite et la formule de la centrale, à savoir 1 cent d'augmentation à chaque fois que le coût de la vie augmente de 3/10 de point. Et on a donné 48 heures à la compagnie pour décider si elle était ou non accord avec ça.

Le 6 juin après-midi, vu qu'on n'avait reçu aucune réponse de la compagnie, les employés sont sortis dans la cafétéria en assemblée générale. Le gérant de l'usine est venu nous voir et nous a donné un choix: retourner travailler ou prendre la porte de dehors. On n'avait plus le choix, on est sorti. Et on a été en grève pendant 5 semaines.

Mais il faut quand même faire une différence entre une grève légale et une grève illégale: c'est surtout ça que les gars oublient. Quand tu sors pour une grève légale, tu sais ce que tu veux, tu n'as rien que ça dans la tête. Tandis que pour notre grève illégale, dès le lendemain, on recevait une injonction limitant le piquetage, on recevait des griefs, on recevait des avis de violation du code du travail, on recevait des demandes de dédommagement pour perte de production. Dans les semaines qui ont suivi, on a passé notre temps soit au ministère du travail, soit en

Cour Supérieure et tranquillement on a commencé à oublier nos vraies demandes originales.

Quand la compagnie a vu ça, question de renforcer ses positions, elle a dit que l'exécutif était congédié au complet avec quelques délégués de département. Elle a aussi envoyé des lettres à nos femmes, etc.

Ca fait qu'au bout de la cinquième semaine, les gars commençaient à se poser des sérieuses questions. La compagnie ne voulait pas donner une cent de plus et on savait que tôt ou tard on serait forcé de rentrer au travail par la justice. A ce moment-là, l'assemblée générale a décidé de rentrer au travail.

On avait gagné quoi, au juste? Côté syndicat, on a beaucoup gagné. On a peut-être perdu une bataille du côté mcnétaire, mais la solidarité est revenue pendant cette grève. Lors du vote final, beaucoup voulaient passer à travers l'injonction.

Moi personnellement, je sais bien qu'entre une grève légale et illégale, il n'y a aucune différence. Parce que de nos jours, qu'une grève soit légale ou non, tu as les mêmes injonctions te défendant de faire du piquetage ou autre chose. Mais quand même, il y a beaucoup de gars à qui le mot "illégal" fait peur, surtout quand on risque des amendes personnelles, de la prison.

Mme Rita Dion: Nous autres, on est aussi sortis pour l'indexation au coût de la vie. La différence peut-être, c'est que nous autres la compagnie nous en avait donné un peu, mais nous voulions en avoir plus pour combler la différence de 23 cents avec les autres usines de la Dominion Textiles. Mais la compagnie ne veut rien savoir. Quand le vote a été pris en assemblée générale, la majorité s'est prononcée pour la grève même si elle était illégale. Il faut dire aussi qu'en terme de solidarité, la compagnie nous a donné un gros coup de main lors-

LA JUSTICE MME DION vs CAYER DEVRAIT ÊTRE PUNIE POUR INTERFÉRENCE



"Comme c'est là, on est prêts à aller jusqu'au bout."

Rita Dion,
une des directrices
du syndicat du tricot
(Penmans) à St-Hyacinthe.

qu'en août elle nous a proposé de nous payer la St-Jean-Baptiste et la Confédération plus un boni de \$8 à toutes les 4 semaines à condition que l'employé ne manque pas une seule minute de travail.

Cette proposition-là a mis le feu au passage de tout le monde. Il ne faudrait pas oublier que notre moyenne de salaires n'est que de \$2.81, en comptant le boni. Il y a des hommes qui ne font que \$2.53.

R. Cayer: Et si vous aviez eu des injonctions?

Mme Dion: Je pense qu'on se serait rentrés au travail, surtout si on avait eu des injonctions personnelles: ce n'est pas bien rose quand on a une famille et que derrière tout ça il y a la prison, comme ça se passe dans d'autres syndicats. Nous autres on n'a jamais connu ça parce que dans les 2 grèves qu'on a fait à Penmans on n'a jamais eu d'injonction. Seulement qu'en 1955, l'usine appartenait à Penmans, la Dominion Textiles n'avait rien à voir là-dedans. Maintenant l'usine est à eux, c'est ça qui est le pire.

Pour s'indexer au coût de la vie, on demandait 50 sous de l'heure. Là on a déjà 21 sous de rentrés

"Dans les semaines qui ont suivi le début de la grève, on a passé notre temps soit au ministère du travail, soit en Cour Supérieure et on a oublié nos demandes originales."

parce qu'aux fêtes on a eu \$125, qu'ils nous ont donné 3% le 1er janvier et que lorsqu'on est sorti le 1er mai, il y a d'autres Dominion Textiles qui ont fait 15 jours de grève et qui ont obtenu 5% qu'ils nous ont donné à nous autres aussi, sans qu'on le demande. Mais comme nous autres on voulait 50 sous, il nous restait 29 sous à aller chercher. Cela vient du fait que nos salaires à la Penmans sont plus bas que ceux des autres usines de la Dominion Textiles.

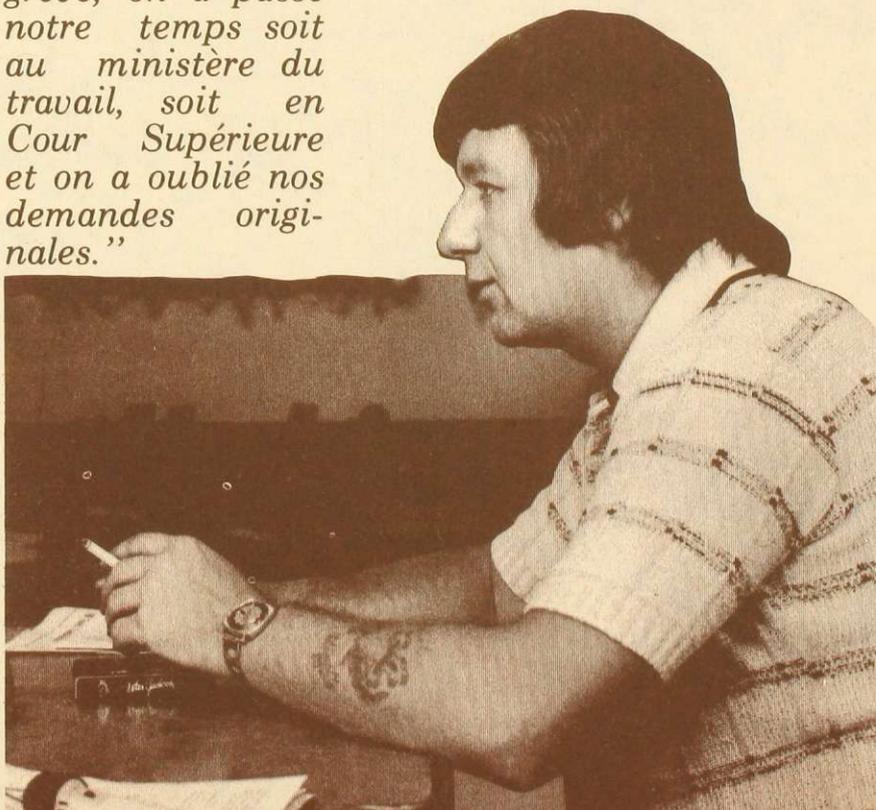
C'est pour ça qu'on est sortis.

R. Cayer: Ce qui attaquait le plus le moral des gars, c'est les fameux scabs que la police faisait rentrer le matin. Vous autres, avez-vous des membres qui sont démoralisants, qui travaillent contre vous autres, peut-être sans le vouloir?

Mme Dion: Je vais vous dire franchement, ce sont ceux qui étaient contre la grève qui travaillaient le plus pour gagner la grève.

R. Cayer: Nous autres aussi on a connu ça: ceux qui étaient pour la grève travaillaient ailleurs et ceux qui étaient contre, tant qu'à être dans le pétrin, on dirait que c'est eux qui travaillent le plus.

Robert Cayer, président du syndicat chez Heatex, à Mille Lasalle, en banlieue de Montréal:



Mme Dion: Nous autres, ce qui arrive, c'est qu'on a bien des jeunes qui sont entrés depuis 1 ou 2 ans: pour eux autres, c'était beau la grève, ils ne pensaient pas que ça durerait aussi longtemps; ils pensaient que la compagnie réglerait plus vite. Mais comme nous autres on en avait déjà passé une, on se disait qu'une grève on sait quand ça commence mais on ne sait jamais quand ça finit et qu'il faut se rallier tous ensemble. Moi personnellement, quand la grève a été déclenchée, je me suis dit qu'on était embarqués pour jusqu'en février parce que c'est là que notre contrat finit.

R. Cayer: Penses-tu que tu aurais plus de chances si tous les syndicats de ta fédération étaient ensemble dans un front commun?

Mme Dion: Bien oui. Je pense que la visite des syndicats pour discuter de ça est commencée. Puis il y a l'usine de Penmans à Paris, Ontario, qui serait prête à nous appuyer. C'est là qu'est le siège social aussi.

R. Cayer: Pensez-vous sincèrement que vous allez gagner la bataille?

Mme Dion: Comme c'est là on est prêts à aller jusqu'au bout.

R. Cayer: Ca veut dire quoi, que vous allez gagner ou non? Ca se sent. Après 5 semaines de grève, je le sentais que la fin approchait. Je commençais à douter, je sentais déjà comment c'était pour finir le party.

Mme Dion: Franchement, on a eu une assemblée hier soir et je trouve qu'on est plus solidaires là que quand on est partis. Je n'aurais pas pensé qu'après 3 mois le moral serait encore bon comme ça. On a envoyé de nos journaux à toutes les centrales, même dans le bout de Chibougamau, Sept-Iles. Il y en a plusieurs qui nous ont répondu, envoyé de l'aide, même on a eu de l'argent de syndiqués anonymes qui ne voulaient pas donner leur nom. L'évêché nous a remis l'argent de la location de la salle plus \$20 qu'ils nous ont donnés. Et ils nous ont dit qu'un dimanche ils feraient une quête pour nous la remettre. On doit être rendu à une centaine de dons.

J. PARIZEAU. Parlez-moi un peu de votre grève.

L. MARION. Nous sommes en grève légale depuis 2 mois pour le renouvellement de notre convention. La Papeterie Canadienne de Joliette appartient à Abitibi Paper qui a une deuxième usine du genre en Ontario (Hilroy). Nous sommes 170 employés, dont environ 90 femmes. La compagnie refuse nos demandes sur la reconnaissance syndicale, les changements technologiques, etc., mais surtout sur les salaires. En ce moment, les travailleurs de Hilroy en Ontario ou en moyenne \$1 de l'heure de plus que nous et leur convention se termine en décembre. Nos salaires actuels sont de \$2.48, \$3.41 et \$3.92. Dans mon cas, c'est \$3.92 et il me reste un salaire de \$120 clair par semaine. Nous avons du rattrapage à faire parce que pendant des années on n'a pas vu à notre affaire. Le patron en bon papa nous a endormi. On acceptait sans dire un mot des 10 cents et 20 cents par année. Le président, lui, ou certains autres recevaient un peu plus. Nous voulons nous rattraper. Nous voulons que les augmentations soient égales pour tous. Nous voulons aussi l'indexation. Nous demandons \$1 d'augmentation la première année (ce qui nous permet tout juste de rattraper Hilroy), et la deuxième année 55 cents plus l'indexation calculée sur le salaire moyen. Dans la convention qui vient de se terminer, nous avons eu 20 cents

pour la première année et 20 cents pour la deuxième.

J. PARIZEAU. Vous vous êtes fait royalement fourrés. Compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie durant les 2 dernières années, simplement pour maintenir votre pouvoir d'achat, ce n'est pas 40 cents mais 80 cents qu'il vous aurait fallu, sans compter un pourcentage pour l'enrichissement. Votre demande est justifiée, mais à cause du rattrapage, ça fait beaucoup d'un coup et vous avez besoin d'efforts pour aller chercher ça. La compagnie offre 90 cents et vous demandez environ \$2.00. Le patron va calculer pendant combien de temps il a avantage à laisser son usine fermée. Je ne comprends pas qu'une grosse compagnie comme Abitibi Paper ne réalise pas qu'elle n'avait pas avantage à signer des conventions au rabais comme elle a fait car ils savent que ça va leur revenir dans la face par après. Je ne comprends pas non plus la différence avec Hilroy. Abitibi Paper connaît le "pattern bargaining" dans ses usines de papier. Vous devriez exploiter le fait que le nouveau gérant vient de Hilroy.

L. MARION. Mais ils sont capables de payer. Ils ont fait des profits énormes. Pour monter les

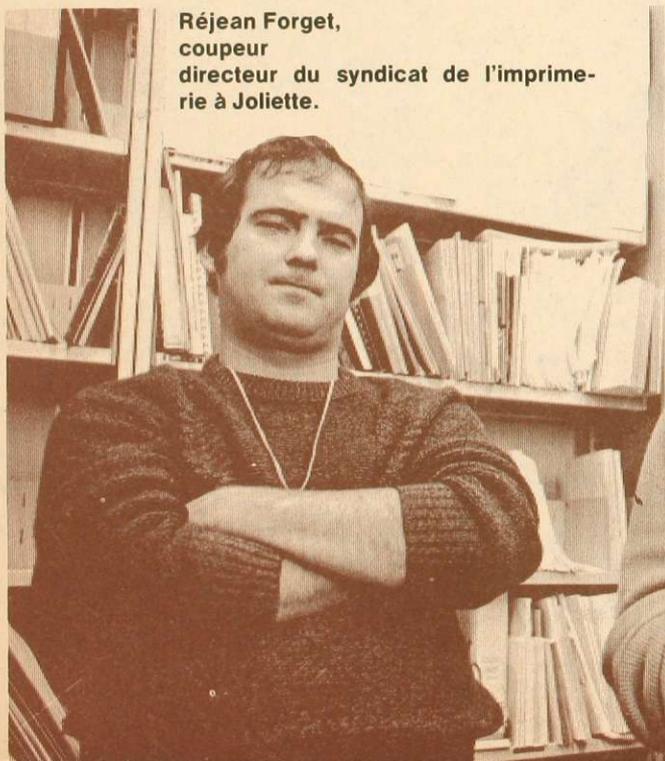
prix, ils n'ont pas à descendre dans la rue. Ils montent les prix et en profitent tout de suite.

J. PARIZEAU. Ils peuvent payer et vous y avez droit. Mais ils vont calculer et résister. Je voudrais dire quelque chose sur l'indexation en général. Dans une période où les prix montent rapidement comme actuellement, c'est une excellente chose, parce qu'elle vous permet d'aller chercher 10 ou 12%. Mais en temps normal, l'indexation est une mauvaise chose parce qu'elle donne un prétexte aux patrons pour consentir des augmentations basses. Et il ne s'agit pas seulement de maintenir le pouvoir d'achat, il faut aussi l'augmenter. En 1971, l'augmentation du coût de la vie fut d'environ 4% et les augmentations négociées d'environ 8%. Quand vous aurez l'indexation, qu'arrivera-t-il si l'augmentation du coût de la vie se met à être beaucoup plus lente?

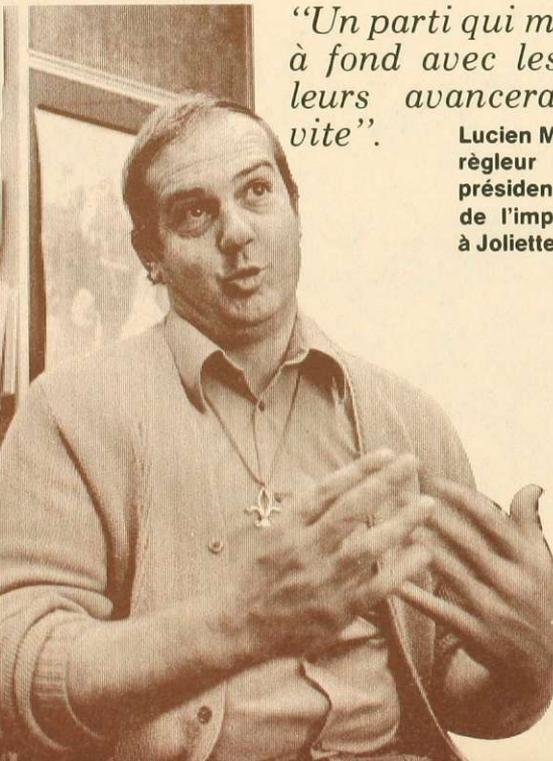
L. MARION. Je ne suis pas d'accord. L'indexation est une protection et les travailleurs n'ont rien à perdre. Quand on retournera négocier, si l'indexation est acquise et qu'on a suivi les prix, ce sera beaucoup plus facile parce qu'on aura rien le pourcentage d'enrichissement à

LES TRAVAILLEURS SONT TOUJOURS SEULS

Marion et Forget vs Parizeau



Réjean Forget,
coupeur
directeur du syndicat de l'imprimerie à Joliette.



"Un parti qui marcherait à fond avec les travailleurs avancerait assez vite".

Lucien Marion,
règleur
président du syndicat
de l'imprimerie
à Joliette

négocier. Là on pourra forcer. Si c'est si dur cette fois-ci, c'est qu'il faut tout rattraper d'un coup. Peut-être qu'on aurait mieux fait de rouvrir notre convention l'automne dernier et de sortir en grève illégale! On a attendu sagement l'échéance. Chaque jour on annonce des profits augmentés; on demande l'indexation et c'est non. Qu'est-ce que vous en dites?

J. PARIZEAU. Je comprends qu'on fasse des grèves illégales en ce moment. En refusant l'indexation, on pousse les travailleurs dans l'illégalité. Il en résulte des situations juridiques extrêmement dangereuses pour les travailleurs eux-mêmes. Il y a les poursuites, bien sûr, mais aussi toutes sortes de choses comme pertes d'ancienneté, clauses prévoyant qu'après 4 jours d'absence les employés sont considérés comme démissionnaires, etc. C'est sans doute pourquoi même un syndicat aussi dur que les Teamsters conseille d'attendre la fin des conventions. On applaudit de partout au dernier jugement du juge Deschênes, mais il a été le plus politicien de tous. A la fin du Front commun, la situation était au moins aussi grave, mais comme la population était peu favorable aux syndicats, on n'a pas craint de condamner et d'emprisonner Pepin, Laberge, Charbonneau. En ce moment, parce que la population est sympathique aux syndiqués qui luttent pour l'indexation, le juge Deschênes se défile sous prétexte que ce n'est pas la bonne cour et renvoie le bébé au gouvernement. Ça ne fait qu'accroître le bordel et la

confusion pour les travailleurs. On ne sait plus à quoi s'attendre, où est le droit, où est la loi, ce que peut faire le gouvernement, s'il y aura encore des injonctions, qu'est-ce qui arrivera si on les transgresse. Rien n'est changé. Ni les lois, ni le code du travail, ni rien. Le gouvernement, même s'il ne peut intervenir directement dans les conventions du secteur privé, devrait au moins inciter les patrons à donner l'indexation, indexer tous ses employés et les employés d'organismes qu'il subventionne comme la CTCUM. Il aurait dû depuis longtemps mettre un frein à la spéculation des compagnies sur les prix par un impôt sur l'excédent des profits, et entreprendre une négociation avec les patrons et les centrales syndicales sans quoi l'inflation ne peut être contrôlée.

L. MARION. Si les gars se tiennent, il n'y a pas tant de risques que ça. Les Teamsters, ce n'est pas un argument: ce sont des bandits et ils savent que ça coûte cher rouvrir des conventions. Si on avait un parti politique qui appuyait les travailleurs à fond, ça nous aiderait aussi. Parce que les bras des patrons sont plus gros que les poignets du gouvernement. Moi, je ne suis ni libéral, ni péquiste, ni aucun parti. Mais vous autres, du PQ, où pensez-vous piger les gens pour aller au pouvoir et monter votre pourcentage? Moi je pense qu'un parti qui marcherait à fond avec les travailleurs avancerait assez vite. Mais je ne peux pas embarquer avec vous autres parce que vous

vous tenez toujours sur la ligne blanche, entre les patrons capitalistes et les travailleurs. Vous devriez être avec les travailleurs dans la rue.

J. PARIZEAU. Nous sommes d'accord avec les centrales sur un paquet de points concrets comme étendre la syndicalisation dans tous les secteurs, augmenter le salaire minimum, respecter le droit de grève, et nous intervenons dans ce sens. Mais depuis quelques années, dans les centrales, des doctrinaires mélangent à ça une option politique qui n'est pas la nôtre. Je n'ai pas digéré le document "Ne comptons que sur nos propres moyens" où, dans les dernières pages on propose une transformation totale de la société québécoise et des choses comme la nationalisation des terres qui a un sens à Cuba mais pas ici et dont personne ne voudrait ici. C'est la même chose pour les manifestations: un parti comme le nôtre ne peut y participer si tout est organisé pour qu'il y ait de la violence. Quant à la lutte actuelle pour l'indexation, même si vous ne verrez pas là-dedans un compliment, je dois dire pour ma part que je trouve que c'est la meilleure et la plus utile des batailles que la CSN a mené depuis quelques années et elle la mène bien. Et je considère que le Parti Québécois, plutôt que de se replier sur ses problèmes de politique interne, aurait dû japper beaucoup plus fort qu'il ne l'a fait depuis 6 mois sur le problème de l'inflation et de l'indexation, car c'est vraiment ce qui touche tout le monde.



"Le PQ aurait dû japper beaucoup plus fort qu'il ne l'a fait depuis 6 mois pour l'indexation."

Jacques Parizeau
directeur du département d'économie appliquée aux HEC
éditorialiste au JOUR et chroniqueur à QUEBEC-PRESSE
ex-candidat et ex-membre de l'exécutif du PQ

Marcel Pepin

Vous autres, les 63 employés d'entrepôt de Provigo à Chicoutimi, qu'est-ce qui vous a inspiré à commencer ce conflit-là?

Gilles Imbeault:

La première chose, c'est l'augmentation énorme du coût de la vie dans un laps de temps assez court. Alors nos salaires y goûtaient assez: on a donc fait une demande d'indexation à la compagnie. On n'a pas reçu une claque dans la face mais quasiment: un \$125 pour compenser. Nous on a refusé le \$125. On a de nouveau rencontré l'employeur qui nous a offert \$2 par semaine: on s'est mis à rire encore. Jusqu'à ce qu'on en arrive à \$6 par semaine.

Alors on s'est mis à parler du front commun avec les travailleurs de Provigo de Québec. La première semaine que ça s'est fait, la compagnie a demandé une séance de négociation: le front commun était présent mais ils nous ont rencontrés tout seuls. On leur a demandé \$125 forfaitaire, \$10 par semaine et l'indexation. La compagnie nous a dit: "Signez ça et on vous le donne tout de suite." Mais on était dans le front commun et lors de l'assemblée générale, on a vu qu'ils voulaient casser le front commun avec ça, tout de suite. Alors l'assemblée générale a refusé cette offre-là à 100%.

Le front commun a marché jusqu'à ce qu'on sache que Québec s'effritait. En fin de compte Québec a lâché. On a essayé de se rencontrer, mais on s'est aperçu que le front commun, il n'y avait plus rien à faire avec ça.

Aujourd'hui on est encore en grève, mais tout seuls.

P: Penses-tu que notre action à la CSN colle assez auprès des membres de la base? Moi je suis président de la centrale et je suis bien plus souvent assis dans ce bureau-là que dans le champ et là on a une grande campagne pour l'indexation, les réouvertures: penses-tu que ça correspond aux désirs des membres?

I: Fallait que ça se fasse. Pour l'indexation, faudrait que tout le monde fasse comme notre syndicat. La majorité ne le fait pas parce qu'ils ont peur des injonctions, de toute la patente, mais nous au-

tre ça ne nous a jamais impressionnés. On est rentrés sur le coup d'une injonction et on est ressortis sur le coup d'une injonction.

P: Pendant la grève, est-ce que vous en profitez pour donner des cours aux membres sur le syndicalisme?

I: Il n'y a aucun cours qui se donne mais j'ai fait une demande à mon président de syndicat pour recevoir des cours d'agent de grief. Moi je ne connais rien là-dedans, je suis tout nouveau. Ça fait 8 ans que je suis dans la CSN, mais ça ne fait que 3 mois que je suis embarqué à plein comme agent de grief.

P: Est-ce qu'il y a beaucoup de vos membres qui travaillent à l'extérieur pendant le conflit?

I: Aucun. On est divisés en 4 groupes et on travaille à la grève jour et nuit. Il y en a qu'avant la grève je n'aurais jamais eu confiance en eux et je m'aperçois aujourd'hui que ce sont eux qui sont les mieux. Bien des confrères de travail, il faut dire le mot, sont au boutte. Jamais je n'aurais pensé qu'on était fort comme ça en frais de solidarité. Les gars sont prêts à se battre.

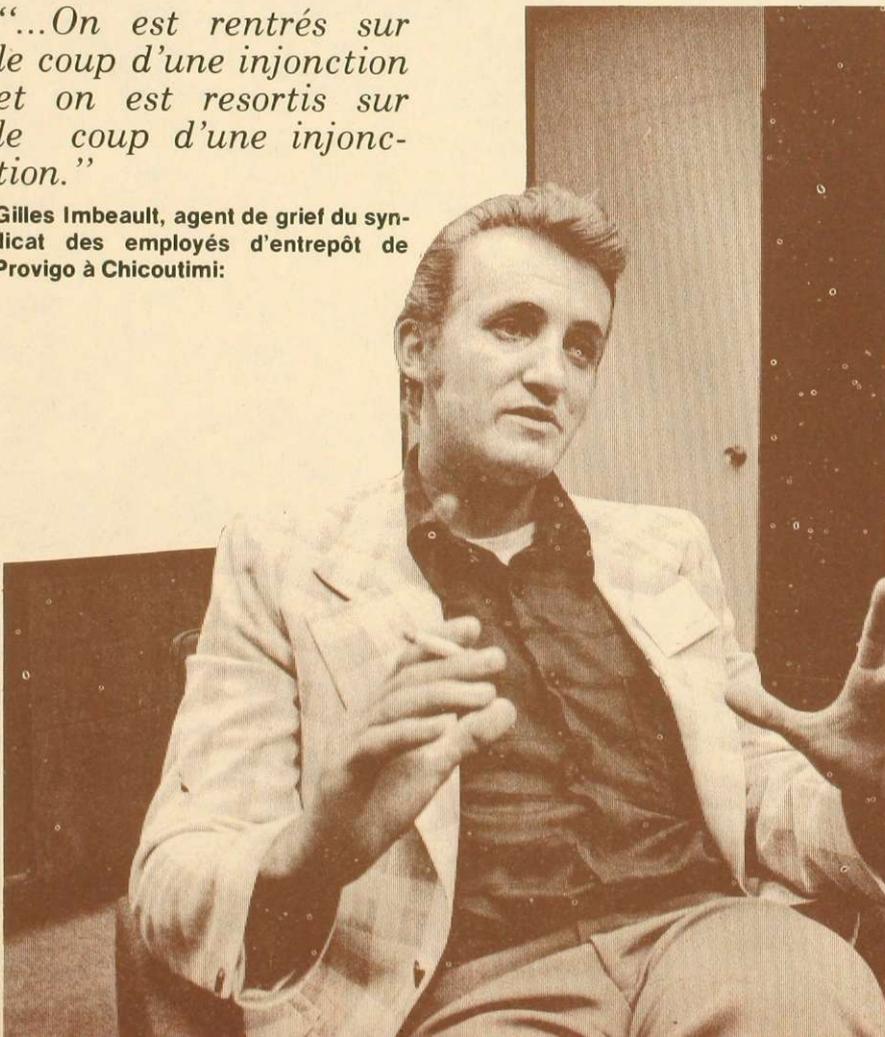
Puis à la CSN on a ce qu'il faut pour se battre même si la CSN ne peut pas venir se battre à notre place. On le sait depuis qu'on s'est fait fourrer par notre front commun. Parce que Provigo il y a longtemps qu'il aurait du être assis.

LES SYNDICATS SE BATTENT ENCORE POUR EXISTER

Imbeault vs Pepin

"...On est rentrés sur le coup d'une injonction et on est ressortis sur le coup d'une injonction."

Gilles Imbeault, agent de grief du syndicat des employés d'entrepôt de Provigo à Chicoutimi:



P: Sachant comme dirigeant syndical qu'on est passibles de prison si on ne respecte pas une injonction, est-ce que tu trouves que ceux qui résistent font bien d'agir ainsi, même au prix de leur liberté?

I: Ca vaut le prix de le faire: si un de nous autres avait lâché, on s'en serait tous ressentis. Il ne faut pas oublier non plus les répercussions sur les autres conflits pour les réouvertures. La moindre défaillance d'un groupe encourage les patrons.

P: Quand le front commun du secteur public demandait \$100 par semaine en 1972, trouvais-tu à ce moment-là que c'était imbécile?

I: Non monsieur! D'ailleurs toute demande syndicale par des employés, il n'y a rien d'imbécile dans ça. C'est comme les réouvertures et l'indexation: si on le demande, c'est à cause du coût de la vie qui augmente sans qu'on sache où ça s'en va. Moi, ce que je ne comprend pas, que je n'admettrai jamais, c'est qu'un syndicat comme le nôtre, de 63 membres, fas-

se une demande de compensation au coût de la vie qui se chiffre à \$52,000 par année et que la compagnie en dépense \$400,000 ou \$500,000 pour empêcher les employés d'obtenir ça. C'est sûrement parce qu'ils ont tellement peur du syndicat qu'ils ne cherchent qu'à le casser. Mais on a dit personnellement au boss qu'avant de nous casser, eux ils seraient cassés.

Quand on va rentrer, ça va être avec l'entente de la CSN. L'entente de la compagnie, ça n'a pas de sens. Si je rentre une journée et que je ne file pas, que je travaille moins vite, le foreman dit: "C'est un ralentissement" et il me charge \$100 d'amende, seulement... Si le foreman me dit (il me connaît comme caractère) comme il faisait avant la grève: "Imbeault..." toutes sortes d'affaires comme ça, je vais lui dire comme d'habitude au foreman: "A matin, prends pas les nerfs, arrive en ville." Il va dire: "Ah, offense grave, congédiement immédiat." C'est comme ça l'entente de retour au travail qu'ils veulent qu'on signe indivi-

duellement. Ça n'a pas de sens. Il n'a même pas été question d'en discuter.

I: J'aimerais avoir votre opinion sur le conflit qu'on mène à l'heure actuelle. Apparemment, c'est un gros conflit...

P: Je voudrais dans ma réponse élargir un peu le débat et dire que la fédération du commerce, dont vous êtes membres, a probablement été la CSN la plus active dans ce domaine-là. Votre conflit à vous autres s'inscrit dans un certain cadre, cadre majeur. Votre employeur hésite à ce point à vous donner un contrat de travail valable parce qu'il pense que s'il vous écrase maintenant il aura la paix avec vous autres pendant 5 ou 10 ans. L'employeur essaie de vous détruire. Il pourrait vous donner ce que vous demandez, mais il ne veut pas le faire parce qu'il ne veut pas vous donner de force. Mais quand il va réaliser qu'il ne vous cassera pas, c'est là que vous êtes gagnés.

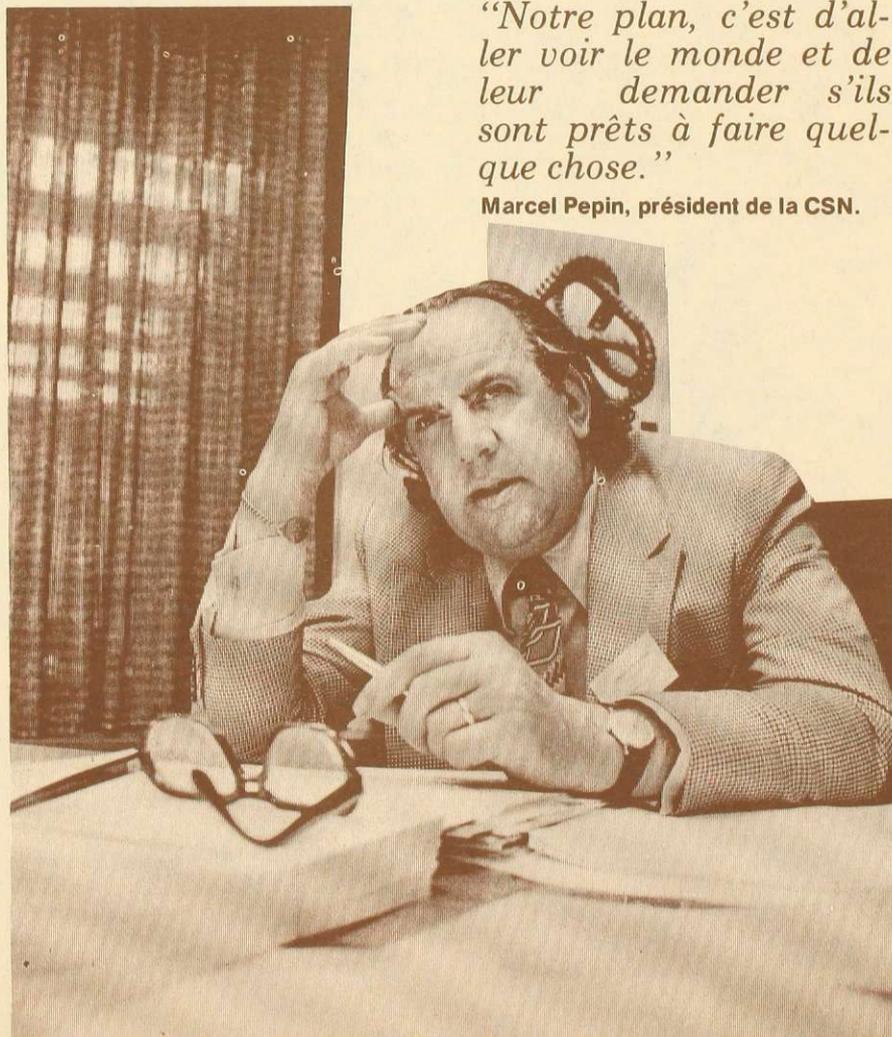
I: Je pense qu'il commence à le réaliser.

Je voudrais savoir maintenant ce que la CSN compte faire, quels moyens elle entend prendre pour se battre pour l'indexation et contre les injonctions?

P: Dans le domaine des moyens, on n'est pas des phénix, parce que nous autres, comme structure syndicale, on ne peut pas fonctionner au-dessus des membres. Si, il y a 6 mois, je t'avais ordonné de faire la grève, tu m'aurais envoyé promener. Et c'est normal parce qu'il n'y a une seule place où les travailleurs ont un minimum de liberté et c'est leur syndicat. Le choix qu'on a fait au conseil confédéral, ça a été quoi dans le fond de dire on va revenir vraiment aux sources profondes du syndicalisme. Le conseil a évité de prendre des attitudes de papier. On ne peut pas par voie de résolution engager le voisin dans l'action même s'il est membre du mouvement. La décision de sensibilisation, de mobilisation du mouvement, c'est peut-être beaucoup plus révolutionnaire qu'une résolution disant "Moi je fais tout péter dans la ville de Montréal, dans le Québec". Notre plan, c'est d'aller voir le monde, de leur expliquer la situation et à partir de là, de leur demander s'ils sont prêts à faire quelque chose ou non. C'est peut-être plus long, mais c'est plus réaliste.

"Notre plan, c'est d'aller voir le monde et de leur demander s'ils sont prêts à faire quelque chose."

Marcel Pepin, président de la CSN.



dans la tête du juge

Les textes parlés de ce petit photoroman sont extraits du jugement rendu par le juge Deschênes lors du conflit de la CTCUM. Quant aux textes pensés, ils sont selon nous un complément nécessaire pour com-

En faisant les durs, Bourassa, Cournoyer, Hanigan font le jeu des syndicats qui veulent justement profiter des martyrs de la CTCUM pour mobiliser tous les travailleurs sur l'indexation et la hausse des prix. Je vais leur montrer comment un vrai politicien doit s'y prendre pour étouffer dans l'oeuf une crise ouvrière. Quand tout le monde est sympathique à la cause des syndiqués ce n'est plus le temps d'utiliser la grosse matraque! Avec un peu d'habileté, je vais faire tourner le vent en notre faveur. D'ailleurs, ce serait inutile de fesser: les gars n'obéiront pas et nous allons attrapper l'air bête aux yeux de la population.

De là, compte tenu également de la conjoncture économique difficile, naissent chez-nous des conflits sociaux économiques de plus en plus nombreux, de plus en plus ramifiés et de plus en plus politisés.

Mais quand, au surcroît, un groupe de salariés décide, comme en l'espèce, de prendre la loi entre ses propres mains et de violer son contrat collectif de travail, la scène est alors prête pour le déroulement d'un scénario bien connu: l'employeur demande à notre Cour, qui ne peut pas la refuser dans le cours normal des choses, l'émission d'une injonction défendant la grève et ordonnant le retour au travail.

A date, c'est le seul remède que le législateur a pu imaginer pour amorcer une tentative de règlement de ce genre de conflit. Or des hommes se sont levés..."

Je pense que j'ai trouvé la passe. Je vais dire que la désobéissance civile des gars de la CTCUM aux injonctions est devenue criminelle et constitue une crise politique. De cette façon, je vais passer le bébé à la cour criminelle et au gouvernement qui n'aura qu'à trouver à son tour une passe pour éteindre le feu sans toucher à la hausse des prix des compagnies. Comme ça, sans rien céder on va les calmer et sauver notre honneur. L'article du code civil sur les injonctions va rester intact pour plus tard. Quand au précédent juridique, il ne sera pas bien fort car il ne sera jamais facile de prouver à quel moment une grève ou un conflit devient criminel et politique.



prendre ce jugement et le situer dans son contexte politique et judiciaire.

Après réflexion, on est arrivé à la conclusion que le juge est forcément passé par là pour rendre son jugement.

C'est vers l'avenir qu'il faut porter nos regards et notre effort de réflexion afin d'inventer des moyens nouveaux pour régler des situations de conflit nouvelles que nos pères n'auraient même pas osé imaginer.

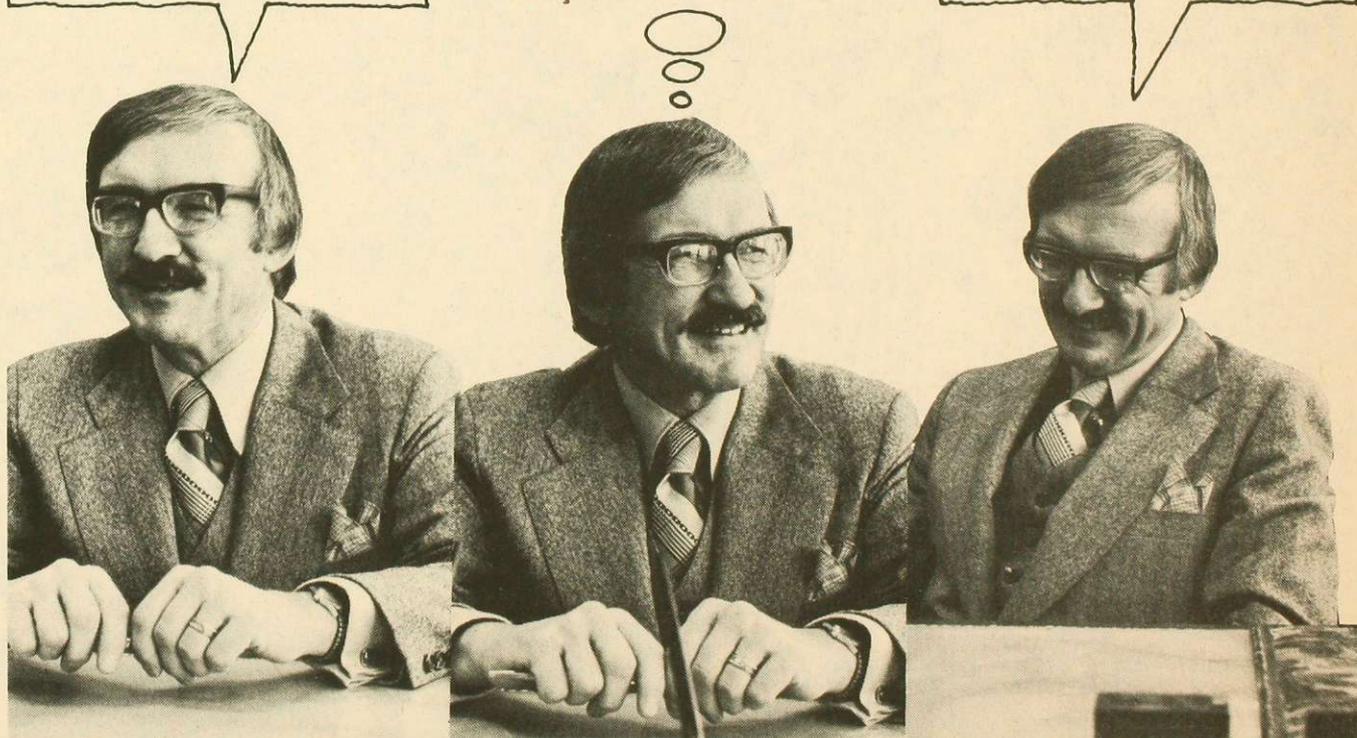
Ainsi cet effort d'imagination, cette adaptation nécessaire aux réalités de notre temps, c'est d'abord le pouvoir politique qui doit s'y astreindre. Il n'a pas le droit de laisser le pouvoir judiciaire être saisi des conflits sociaux dans le cadre insatisfaisant des lois actuelles. Il n'a pas le droit de se décharger sur le pouvoir judiciaire de son obligation politique et d'abandonner la solution de ces conflits à la seule arme extrême de l'outrage au tribunal. Il n'a pas le droit de jouer délibérément avec le risque, présent en cour ce jour, d'un usage abusif du seul instrument de sanction que la Cour possède.

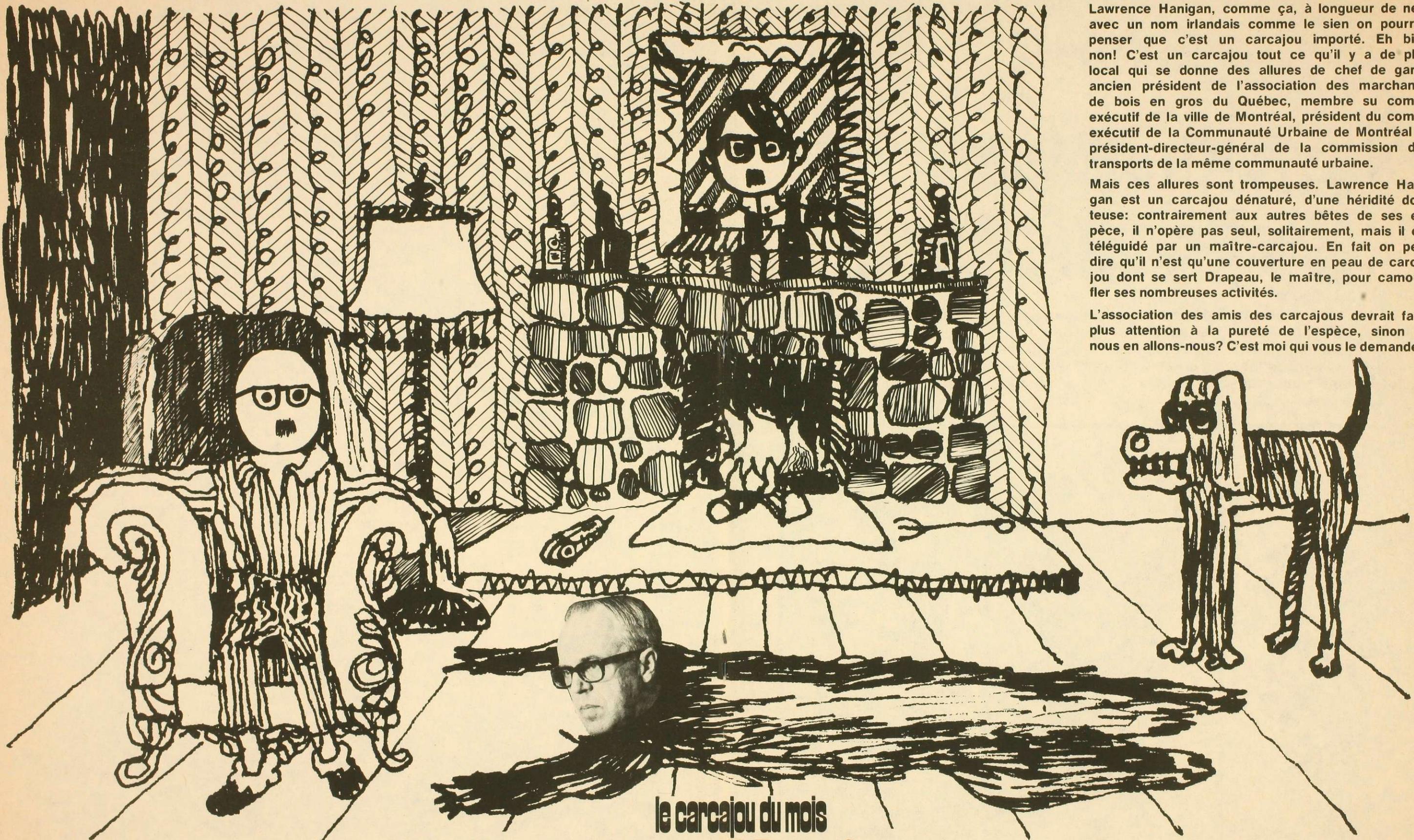
Il reste un petit problème. Il y a sûrement du monde qui se rappelle que la même Cour a condamné il y a deux ans Pepin, Laberge et Charbonneau à un an de prison pour un cas identique de désobéissance aux injonctions. Même que la crise sociale et politique était à ce moment là bien plus grave que maintenant où il faut vraiment se forcer pour parler de crise. La différence, évidemment, c'est qu'à ce moment-là, on avait monté un "built up" contre la grève du Front commun, et ça nous permettait de fesser. Mais il ne faudrait quand même pas laisser l'impression qu'on a été injuste avec Pepin, Laberge et Charbonneau. Il faut que je leur tourne une phrase pour camoufler ça.

A la lumière de la législation pertinente et de cette jurisprudence constante, la conclusion s'impose donc: la requérante s'est adressée au mauvais tribunal et la Cour Supérieure ne possède aucune juridiction pour entendre à leur mérite les requêtes dont on l'a saisie.

Il importe de remarquer que cette conclusion n'est pas incompatible avec le jugement que rendait la cour d'appel en 1972 dans l'affaire du front commun: Charbonneau, Laberge, Pepin et le syndicat national des employés de l'hôpital Charles-Lemoyne et al. vs le procureur général du Québec (1972 R.P. 10).

La question n'y fut en effet jamais soulevée. Il est inutile de spéculer maintenant sur l'influence que l'argument de juridiction aurait pu exercer sur le sort de cette cause...





Lawrence Hanigan, comme ça, à longueur de nez, avec un nom irlandais comme le sien on pourrait penser que c'est un carcajou importé. Eh bien non! C'est un carcajou tout ce qu'il y a de plus local qui se donne des allures de chef de gang: ancien président de l'association des marchands de bois en gros du Québec, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, président du comité exécutif de la Communauté Urbaine de Montréal et président-directeur-général de la commission des transports de la même communauté urbaine.

Mais ces allures sont trompeuses. Lawrence Hanigan est un carcajou dénaturé, d'une hérédité douteuse: contrairement aux autres bêtes de ses espèces, il n'opère pas seul, solitairement, mais il est téléguidé par un maître-carcajou. En fait on peut dire qu'il n'est qu'une couverture en peau de carcajou dont se sert Drapeau, le maître, pour camoufler ses nombreuses activités.

L'association des amis des carcajous devrait faire plus attention à la pureté de l'espèce, sinon où nous en allons-nous? C'est moi qui vous le demande.

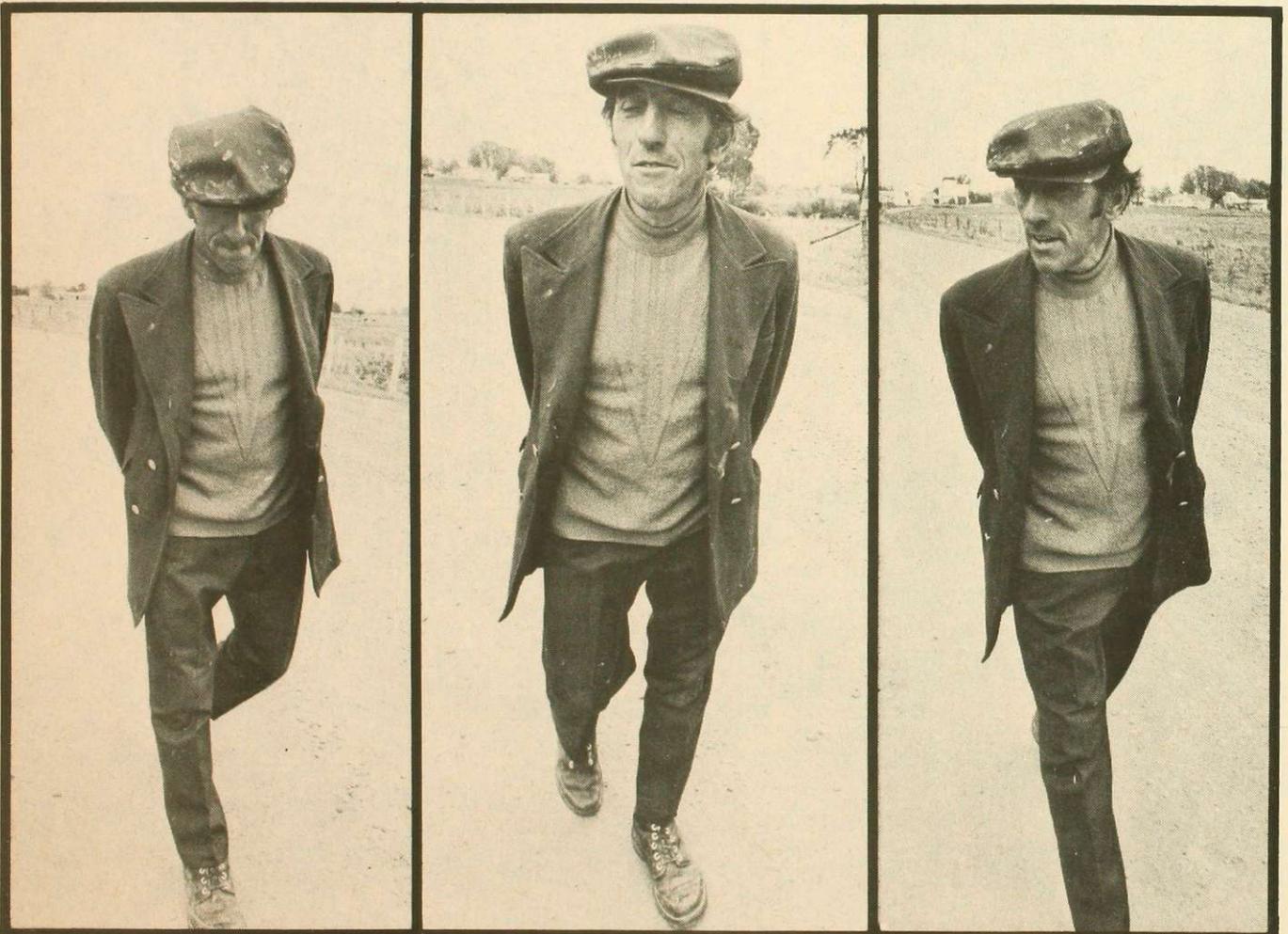
le carcajou du mois
Lawrence Hanigan

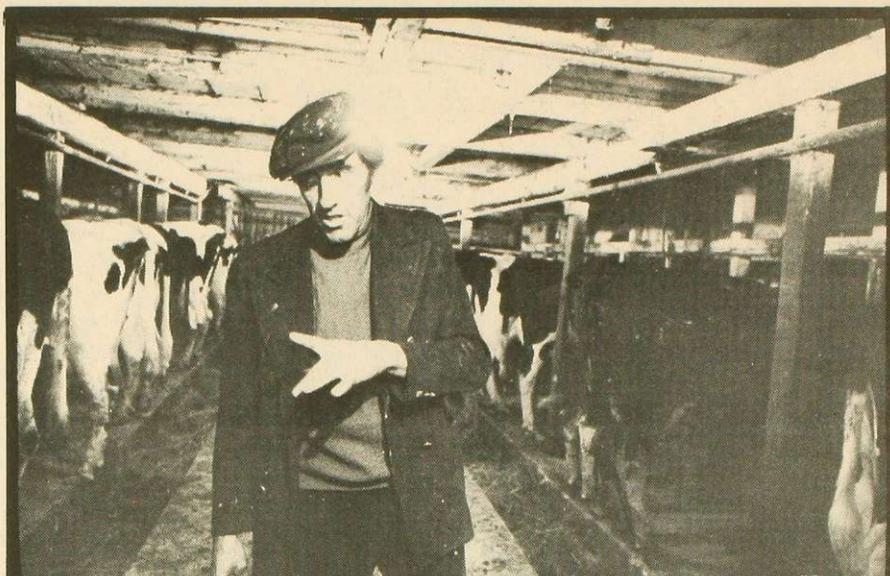
portrait d'un travailleur

Jean-Marie Sylvestre

cultivateur à Louiseville-paroisse, travaille depuis 30 ans sur une terre qu'il sera probablement obligé d'abandonner d'ici quelques années. Son expérience pose beaucoup de questions sur l'avenir de l'agriculture, qui se transforme, qui se

modernise, mais au profit de qui? Agé de 50 ans, père de quatre enfants, membre actif de l'UPA, il est un des derniers artisans agricoles qui résistent encore à la pénétration du capitalisme dans l'agriculture.





L'énorme travail qu'il y a derrière une seule pinte de lait ne paraît pas sur son emballage commercial. Mais une journée passée avec Jean-Marie Sylvestre, cultivateur de Louiseville, fait sentir le poids de ce travail incessant qui s'étale sur les sept jours de la semaine, sur les 52 semaines de l'année, et sur toutes les années d'une vie. Cette journée fait en même temps découvrir que derrière une pinte de lait, il y a aussi toute une manière de vivre qui donne à l'incessant travail, un goût de liberté.

"Les gens de la ville trouvent ça drôle qu'on parle toujours de température, dit Jean-Marie Sylvestre. Mais nous, c'est notre vie qui en dépend. Il faut suivre le rythme de la nature."

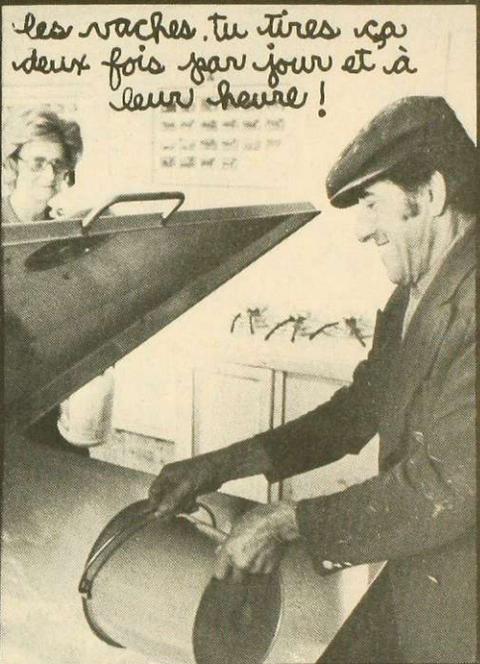
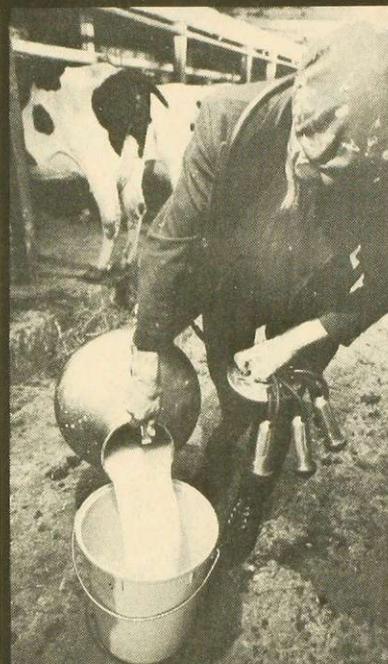
Le rythme! Un rythme accordé à soi autant qu'à la nature. L'opposé des cadences et des horaires de travail dans les entreprises. Et soudain, apparaît le sens d'une vie qui jusque-là paraissait insensée:

"Quand on est autonome, on ne regarde pas les heures qu'on fait."

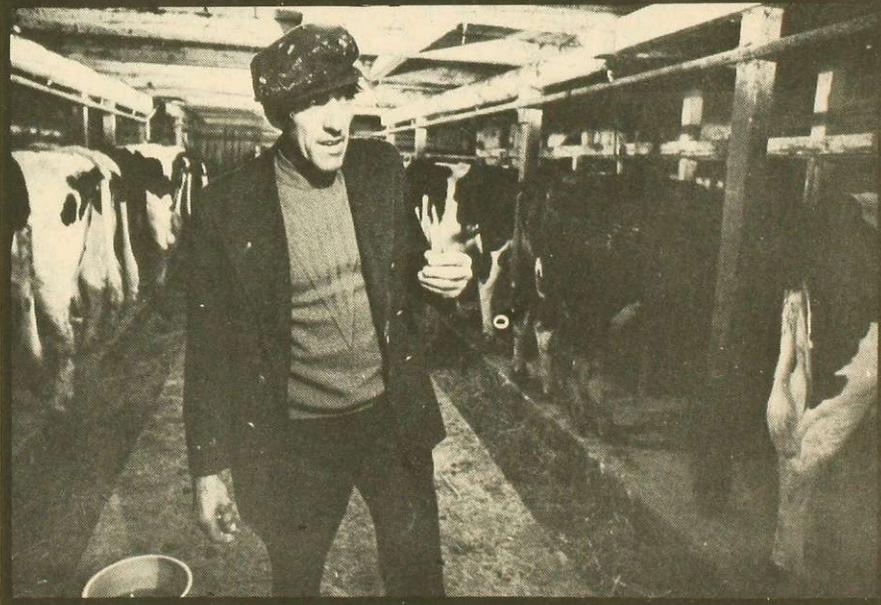
Mais tout de même: levé à 6h. pour faire le train, et après le déjeuner, l'ouvrage jusqu'à midi, et après le dîner l'ouvrage jusqu'au train, et après le souper, l'ouvrage jusqu'à la noirceur, et souvent plus tard encore, pendant les labours, les semences et les récoltes. Et ça recommence, inexorablement, chaque jour de l'année, avec comme seul répit le dimanche, entre le train du matin et celui du soir. Ah ce fameux train du dimanche, si on pouvait donc trouver une solution! Les jeunes resteraient sur les terres.

"Mais c'est pas toujours du travail de forçat, explique Jean-Marie Sylvestre. Il y a des coups durs à donner, c'est vrai. Mais il y a aussi du travail plus reposant, qui permet de récupérer. Quand tu te lèves le matin, tu regardes le temps et ça décide de ta journée. Ça peut être une journée fatigante, comme ça peut être une journée reposante."

Elle commande la nature, implacablement certains jours, mais elle laisse également le temps de souffler. Les jours de mauvais temps et entre les gros travaux, il y a les lisières à ébrancher, deux milles de clôture à prendre soin, les bâtiments à entretenir, les machines à réparer. C'est des travaux qui permettent de souffler, comme en hiver, bûcher son bois.



Les vaches, tu tires ça deux fois par jour et à leur heure!



"Au printemps ça éclate de partout. Tu aurais besoin de dix bras. Mais tu es reposé de l'hiver. Pour travailler sur une terre, il faut habituer son système à se fatiguer et à récupérer, comme la nature le fait."

Comme on est loin de l'organisation capitaliste du travail et de la vie, qui remplace le rythme naturel par les cadences, et la récupération par l'évasion!

Mais est-on vraiment si loin? L'artisan agricole est-il complètement à l'abri de ces lois économiques qui forment une sorte de nature artificielle qui conditionne la vie des travailleurs urbains? Car les milliers de cultivateurs qui abandonnent leur terre chaque année, et les autres qui se font "intégrer" aux compagnies par contrat, indiquent que les lois capitalistes ont commencé à pénétrer le milieu agricole pour déposer les derniers artisans du produit de leur travail.

"Le lait, c'est tout ce qui reste aux cultivateurs. Tout le reste, le poulet, la dinde, le porc, c'est les compagnies qui ont ça. Si le lait avait été payant, les compagnies auraient mis la main dessus aussi. C'est juste à cause des subsides que les cultivateurs ont pu garder le lait. Mais pour combien de temps encore?"

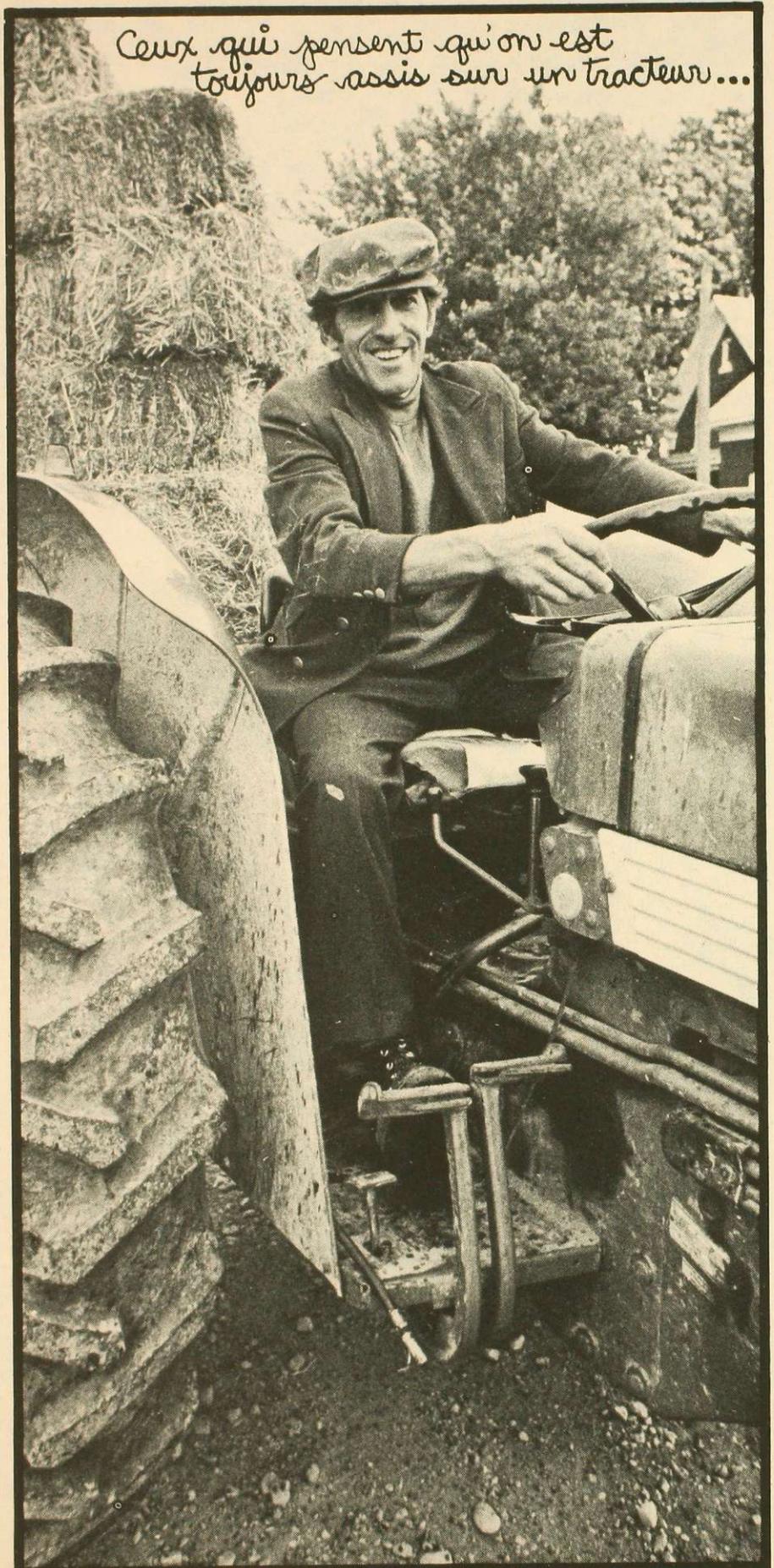
Par instinct, Jean-Marie Sylvestre s'est toujours défendu contre ces lois économiques qui obligent les cultivateurs à grossir ou à disparaître, qui les entraînent dans une spirale d'investissements qu'ils ne peuvent supporter, aboutissant ou bien à l'encan, ou bien à l'intégration aux compagnies.

Ceux qui "suivent la mode" come il dit, avec toujours l'équipement du dernier cri, il les appelle des "gentleman farmer". C'est un statut qu'il a sacrifié sans regret pour garder son autonomie, si fragile soit-elle. Il a toujours ajusté ses investissements à ses propres moyens, et on sent bien que chez lui, c'est une forme de liberté que de ne pas s'endetter démesurément.

C'est en effet l'endettement démesuré, qui dépasse la capacité de travail d'un seul homme (les enfants ne restant plus sur les terres), qui permet aux compagnies d'accaparer le secteur de la production agricole aussi sûrement qu'elles ont accaparé le secteur de la transformation et de la mise en marché.

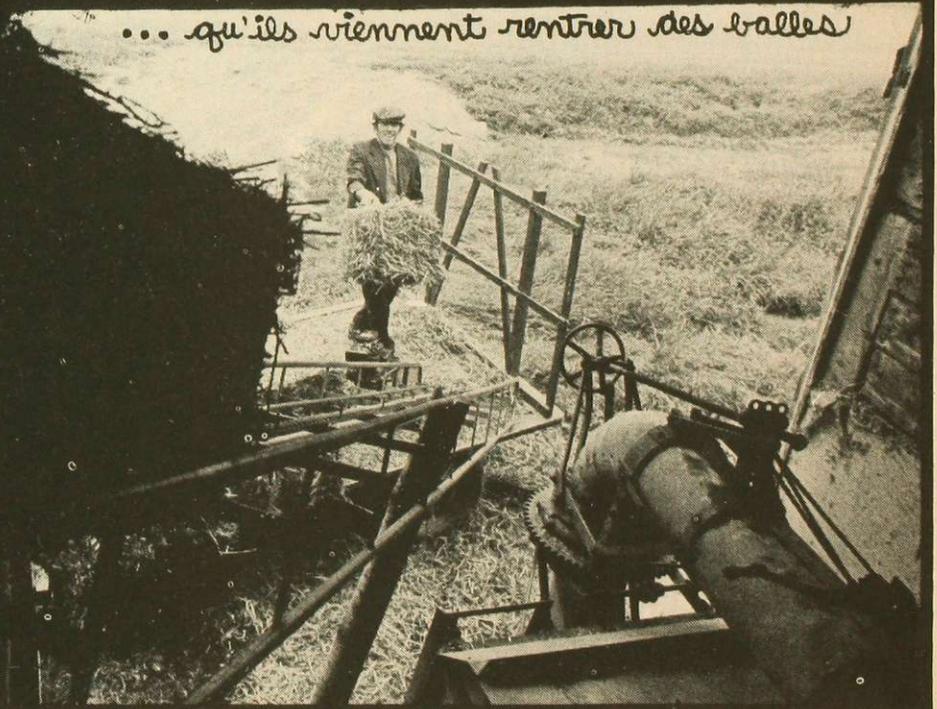
Il faudrait de la main-d'oeuvre pour

Ceux qui pensent qu'on est toujours assis sur un tracteur...



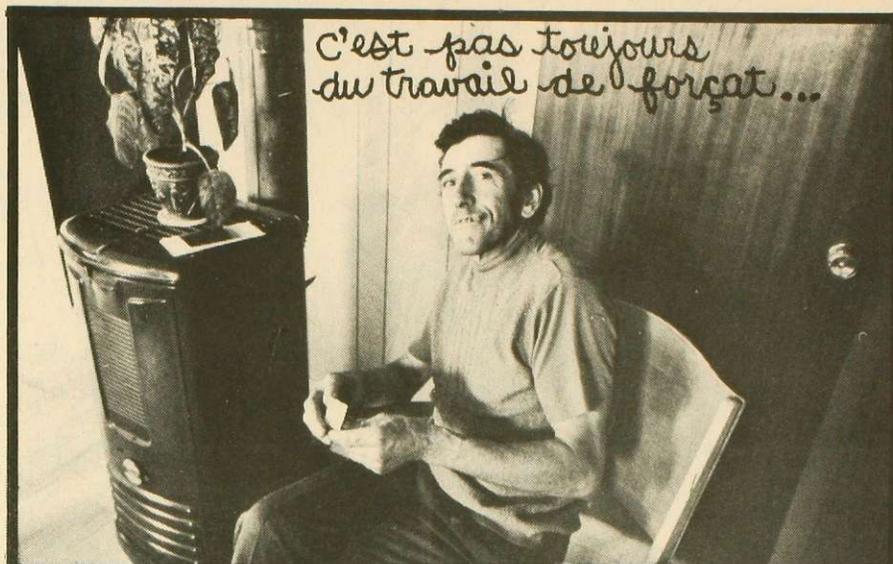


... qu'ils viennent rentrer des balles



Toujours une affaire
à arranger.





justifier les investissements de \$50,000 à \$100,000 qui sont courants sur les terres d'aujourd'hui. Mais l'instabilité du travail agricole n'attire pas. Cette année par exemple, Jean-Marie Sylvestre est allé au centre de main-d'oeuvre pour avoir de l'aide pour les récoltes. Il offrait \$3 de l'heure "plus un bon repas le midi". Il n'a eu personne.

Ce problème de la main-d'oeuvre agricole, il était autrefois résolu par la famille. Mais aujourd'hui, les jeunes s'en vont. Et fondamentalement, explique Jean-Marie Sylvestre, c'est parce que ce n'est pas assez payant.

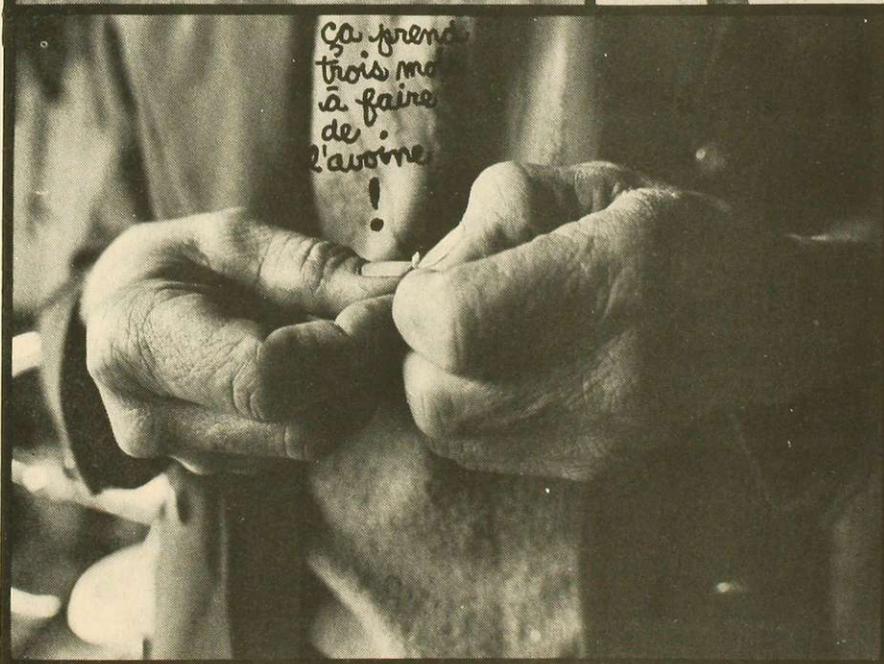
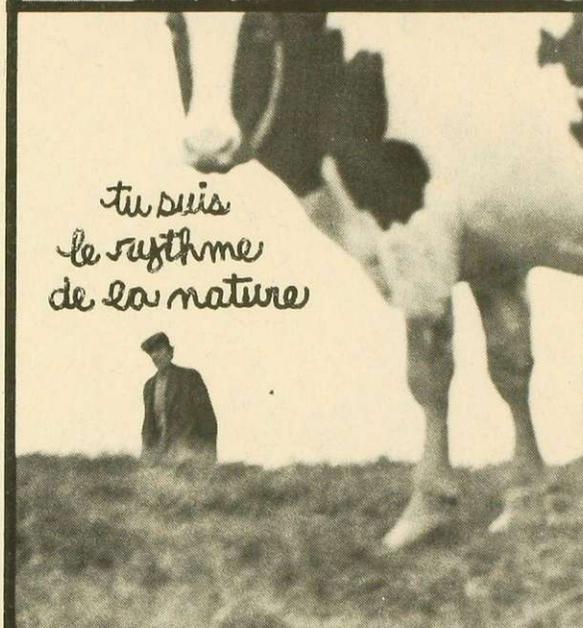
"Pour justifier un bon salaire ici, il faudrait qu'on vende le lait \$15 les cent livres au lieu de \$9 (lait industriel). Mais les consommateurs le paient déjà très cher, malgré les subsides du gouvernement. Comment se fait-il que les laiteries peuvent rentabiliser leur équipement dans le temps de le dire, tandis que nous, avec des générations de travail en arrière, on n'y arrive pas?"

"Quand des cultivateurs vont travailler en dehors, c'est parce qu'ils n'ont pas assez de revenu. J'en vois passer des fois, le matin. Ils ont déjà fait leur train, et quand ils reviennent avec leur journée sur le dos, il faut qu'ils finissent la besogne. C'est certainement pas pour le fun qu'ils font ça. C'est parce qu'ils ont trop de paiements à rencontrer. C'est pour ça qu'il y a 30,000 terres à vendre au Québec. La marge de revenu est tellement mince, que la moindre malchance, une épidémie dans le troupeau, un automne trop hâtif, et on est obligé de déclarer encan."

Jusqu'à présent, Jean-Marie Sylvestre a évité l'encan parce qu'il a toujours pris soin de ne pas se mettre de trop gros paiements sur le dos. Mais le drame approche. A 50 ans, les forces diminuent. Avec un peu de chance, s'il n'est pas malade, il pourra tenir encore quelques années, en diminuant le troupeau. Puis il faudra se résoudre: si son seul garçon ne prend pas la relève, comme il semble bien, ce sera l'encan. Un autre encan.

"Quand un gars part de la terre, dit Jean-Marie Sylvestre, il ne revient pas."

— A moins que ce ne soit comme ouvrier agricole salarié, sur des exploitations capitalistes. C'est déjà commencé.



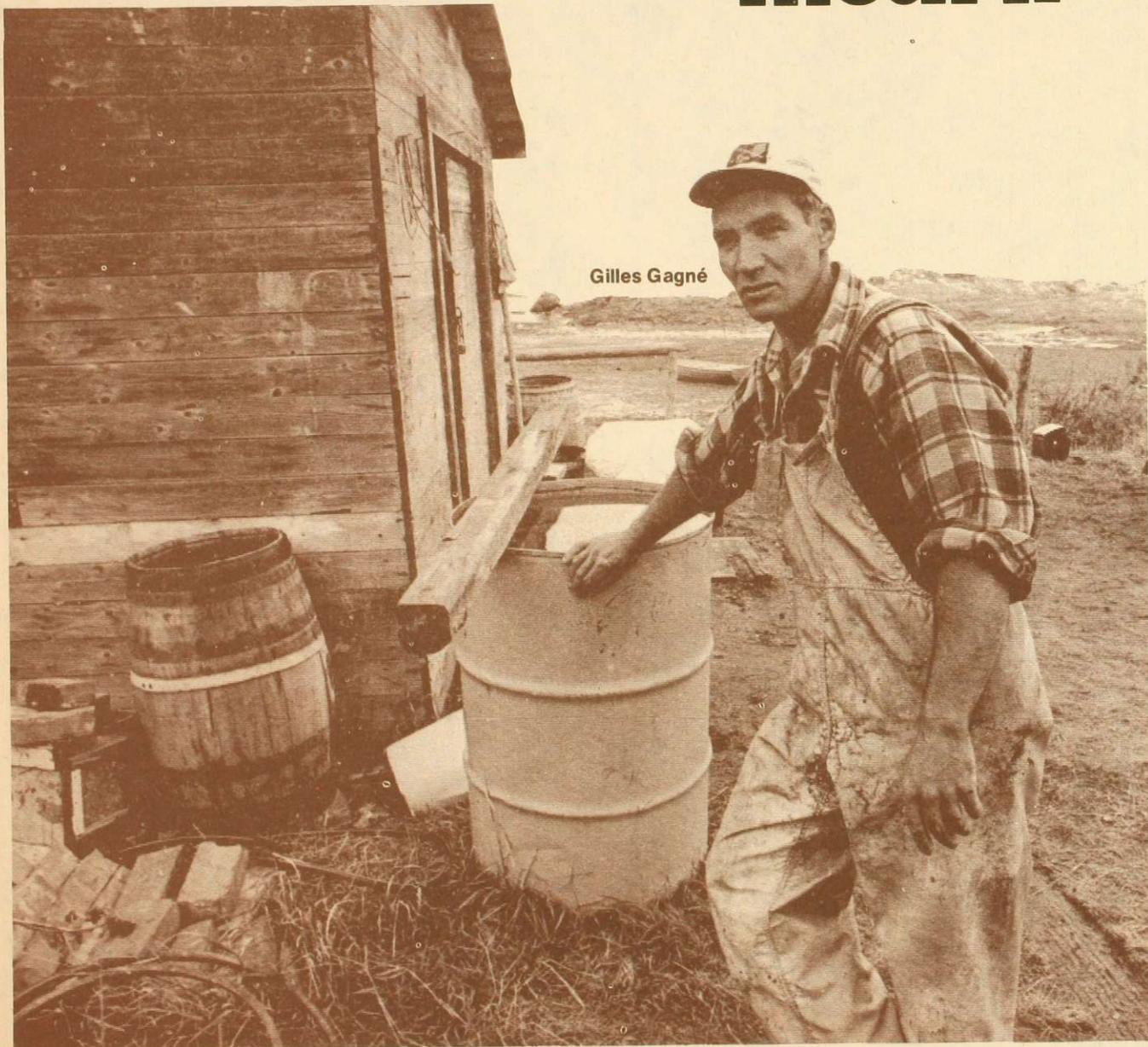
le conflit du mois

“Il y a cinq ans on pêchait la morue à la ligne. Ca sortait une par derrière l'autre. On remplissait la barque dans l'temps d'le dire. Maintenant on a d'la misère au filet!”

Maintenant le poisson se fait rare et les gros chalutiers doivent venir près des côtes pour le capturer. Et le petit pêcheur gaspésien doit se défendre pour conserver sa liberté. Sa liberté de gagner sa vie comme il l'entend. Mais l'adversaire est de taille et s'est juré sa perte.

Les pêcheurs côtiers de
la Gaspésie:

“y veulent nous faire mourir”



Gilles Gagné

Les pêcheurs côtiers refusent de disparaître



“Il faut se mettre résolument à la tâche pour former une classe de véritables pêcheurs professionnels aptes à utiliser efficacement des navires de grande pêche dotés d’une plus grande autonomie et plus versatiles, tout en procédant à une réduction rapide des effectifs de la pêche côtière”.

Recommandation du B.A.E.Q. (Bureau d’Aménagement de l’Est du Québec) 30 juin 66

Suite à ce genre de recommandation d’experts-technocrates, le gouvernement a décidé d’éliminer progressivement les pêcheurs côtiers et c’est à coup de millions qu’il tente d’y parvenir. L’objectif était apparemment positif: rentabiliser la pêche en l’industrialisant, augmenter les revenus d’une partie de la population, enrayer l’exode des Gaspésiens vers des régions plus prospères. On connaît le raisonnement. C’est le même raisonnement qui a conduit, en Gaspésie et ailleurs au Québec, à fermer des villages “marginiaux” pour envoyer leur population chômer en exil à 25 milles plus bas, à fusionner des villages centenaires en municipalités impraticables, à centraliser les coopératives, les écoles, les activités et les structures de toutes sortes que les gens s’étaient données. Ce qu’on a oublié dans ces calculs de rentabilité, c’est que les gens refusent de mourir, c’est qu’en détruisant systématiquement les appartenances d’une population, son genre de vie, ses unités naturelles d’organisation, l’équilibre établi avec les ressources du territoire, on détruit du même coup les raisons de vivre d’une population et on la réduit à se sentir étrangère et dépouillée dans sa propre maison. Au-delà de la rentabilité technocratique et industrielle, qui n’atteint souvent qu’une minorité de dirigeants et de possédants, il y a la rentabilité sociale et humaine.

Ainsi, quel qu’en soit le prix, les pêcheurs côtiers de la Gaspésie doivent disparaître. Le gouvernement favorise la construction des

gros chalutiers et refuse de plus en plus d’aider les petits pêcheurs côtiers, laissant dépérir jusqu’à leurs quais.

Ottawa accorde jusqu’à 35% de subventions directes pour la construction des chalutiers et Québec assume 90% du reste sous forme de prêts sans intérêt qui sont remboursés à même les prises des pêcheurs. Le 1er mai 1973, la contribution fédérale à ce programme s’élevait à \$10 millions et celle du provincial à \$13 millions.

Ces gros chalutiers, munis de radar, de sonde électronique et de filets en forme de poche (chalut) qui traînent sous la coque, ratissent littéralement le fonds marin. Il n’est pas rare qu’en plus de détruire les fonds marins nécessaires à la reproduction du poisson et de recueillir sans discernement les poissons encore trop jeunes, les chaluts arrachent les filets des pêcheurs côtiers tendus non loin des côtes. Déjà le poisson se fait rare tant pour les chalutiers que pour les pêcheurs côtiers. Alors qu’il n’y a pas si longtemps les petits pêcheurs côtiers trouvaient facilement 600 livres de morue dans leurs filets qu’ils vont relever au petit matin, maintenant, une bonne journée va chercher dans les 300 livres au plus. Et pour être considéré comme pêcheur professionnel ayant droit à l’aide gouvernementale, il doit enregistrer une prise totale de 20,000 livres dans la saison!

Quant les pêcheurs côtiers sortent leur fusil pour tirer sur les radars des chalutiers qui s’approchent des côtes, quand ils réclament l’entretien de leurs quais, tentent de relancer seuls leurs propres coopératives, ils défendent leur peau et refusent de mourir. Mais les pêcheurs qui ont choisi le chalutier sont aussi prisonniers de la décision des experts, ils n’ont guère le choix eux non plus: ils doivent rencontrer leurs remboursements au gouvernement et pour ce, ils doivent prendre beaucoup de poisson à tout prix au plus vite.

On avait lu dans les journaux que des pêcheurs du long de la côte tiraient au fusil sur les gros chalutiers qui s'approchaient. On est allé les voir pour savoir pourquoi.

Premier arrêt:

Les Méchins

Les Méchins petit village de pêcheurs côtiers où, chose curieuse, s'est établi un chantier de construction de chalutiers.

Guidé par un gars de la place, on se dirige dans une petite anse en bordure du golf où Gilles Gagné, pêcheur côtier, prépare ses prises de morues qu'il vendra à la coopérative dont il est le président.

La mer est calme, le vent vient de tomber, un pêcheur dans une petite barque attend, armé de patience, qu'une morue daigne mordre. Tout en l'observant Gilles nous parle des Hauturiers, des "pêcheurs de crapaux" comme il dit.

"Si c'était pas des maudits dragueurs... Il y a cinq ans on pêchait la morue à la ligne. Ça sortait une par derrière l'autre ça arrêtait pas... On remplissait la barque pleine jusqu'au bord. Maintenant on a de la misère au filet.

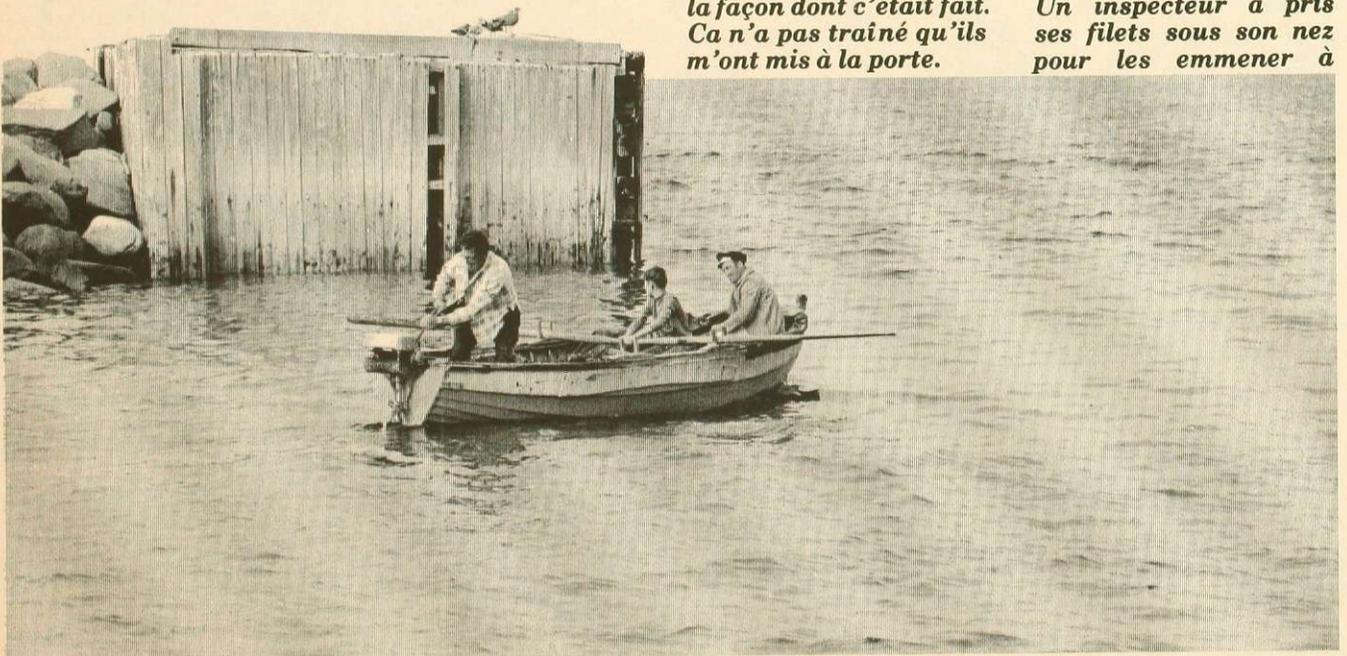
Ils font beaucoup de ravages les "pêcheurs de crapaux". Ils utilisent des filets en forme de poche. Trois filets l'un dans l'autre. Le premier a des mailles de 4 pouces pour les gros poissons. Les deux autres sont des mailles de 3 et 1 pouce et demie pour les petits. Ils prennent tout avec ça. S'ils utilisaient juste des mailles de 4 pouces, le p'tit passerait et pourrai grossir. En plus ils détruisent le fond marin avec leurs chaluts (poches) là où la morue fraye".

Ayant laissé notre guide à ses occupations familiales, on se dirige vers le presbytère du village près duquel les pêcheurs ont installé leur comptoir de vente. Un homme sévère, les cheveux gris taillés en brosse nous reçoit. C'est le coordonnateur d'un projet d'apprentis - pêcheurs et, également, le nouveau curé du village. Charles Parent était curé à St-Paulin, l'une des "paroisses marginales" qui fut évacuée dans le cadre des recommandations du B.A.E.Q. C'est aussi dans ce village que fut tourné le film "Les Smattes" auquel il collabora.

"J'avais vu, grâce à l'indiscrétion d'un fonctionnaire, les plans d'aménagement où on envoyait nos gens. C'était de vrais camps de concentration, sans aucun respect des valeurs humaines. Je me suis donc opposé fortement à la façon dont c'était fait. Ça n'a pas trainé qu'ils m'ont mis à la porte.

Quand l'évêché m'a approché pour être curé ici, j'étais hésitant, mais maintenant ça me tient à coeur les pêcheurs des Méchins. Le gouvernement est mieux de se lever de bonne heure pour faire la même chose qu'à St-Paulin.

Mais pour le moment c'est les "trôleurs" (chalutiers) qui nous donnent du trouble. Ils ramassent tout le p'tit poisson puis ils le jettent à l'eau, une fois mort. On s'en va vers une pêche aussi rare que le saumon. Au Nouveau Brunswick, sur la côte acadienne, il n'y a plus de pêche côtière à cause des trôleurs. Les inspecteurs laissent les chalutiers faire ce qu'ils veulent. Mais quand il s'agit d'un côtier, là c'est différent. Il y avait un pêcheur qui n'avait pas de numéro sur ses bouées. Un inspecteur a pris ses filets sous son nez pour les emmener à



Ste-Anne-des-Monts. A quoi ça rime cette sévérité pour les côtiers. Ils veulent les faire mourir?"

Dans ce même petit village se vit une expérience unique en Gaspésie. Les pêcheurs des Méchins, de Capucin et de St-Félicien" se sont regroupés et ont fondé la Société d'Aide aux Pêcheurs (S.A.P.).

Cette société, dont les pêcheurs sont actionnaires, achète le poisson du pêcheur et s'occupe de le distribuer sur le marché. Ce système évite l'exploitation des grosses compagnies sur le prix d'achat. Elle rend également un grand nombre de services tels les prêts sur l'équipement, l'aide à la transformation du poisson et les cours de formation. De plus, et c'est peut-être le plus important, ce regroupement permet une réelle force politique et ils ont l'intention de s'en servir.

Pour assurer la relève, on y a greffé un projet d'apprentis-pêcheurs qui s'occupera de former des jeunes de 18 à 23 ans. Ils apprendront à tendre les filets, à préparer le poisson, à le fumer, à utiliser les agrès de pêche etc.

Le jour suivant à

Ste-Anne-des-Monts

Le jour suivant nous rencontrons Georges Thibault qui, âgé de 48 ans est pêcheur depuis l'âge de 15 ans. Président pendant cinq ans des pêcheurs de Mont-Louis-de-Matane au sein du Conseil Régional de Développement, il connaît à fond les problèmes des pêcheurs.

Il nous reçoit à son comptoir de vente à Ste-Anne-des-Monts. "En 68 avec 12 raies (filets) je prenais de 110 à 115 mille livres de poisson. Maintenant, avec 20 raies, je prends de 14 à 15 milles livres

par saison. Si ça continue, ni les chalutiers ni les pêcheurs côtiers ne pourront vivre de la pêche.

Je réussis à m'en tirer à cause que j'me modernise mais l'an prochain je ne sais pas ce que je vais faire. Mais je lâcherai pas, je suis trop embarqué puis je saurais pas quoi faire d'autre.

Avant il y avait une usine de transformation à Matane où travaillaient 50 employés. Le camion portait de Madeleine et ramassait les prises d'une centaine de pêcheurs. Maintenant y'a pu d'usine, pu de camion et il ne reste plus rien que 30 à 40 pêcheurs. A Shippagan, en Acadie, il y avait des hangards plein de filets pour la morue. Aujourd'hui, y a pu rien.

Quand je les entends dire que ça dépend de la température de l'eau! Ca serait plutôt les capitaines de chalutiers qui sont obligés de courir après l'argent pour payer leurs bateaux.

J'aimerais bien savoir combien y'en a qui ont fini de le payer! Dans

le temps, ils venaient juste à l'automne près des côtes. Maintenant ils sont obligés de rôder tout l'été à cause du poisson qui est rare.

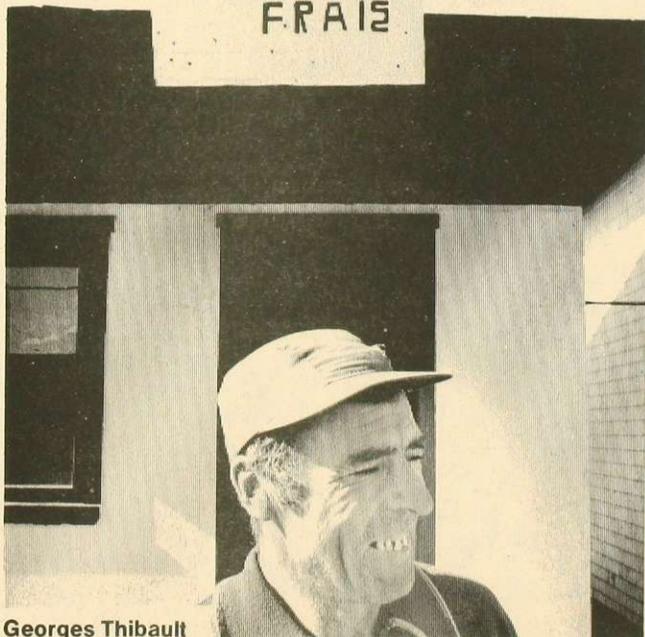
à St-Joachim-de-Tourelles

on l'appelle le petit homme au cigare éternel

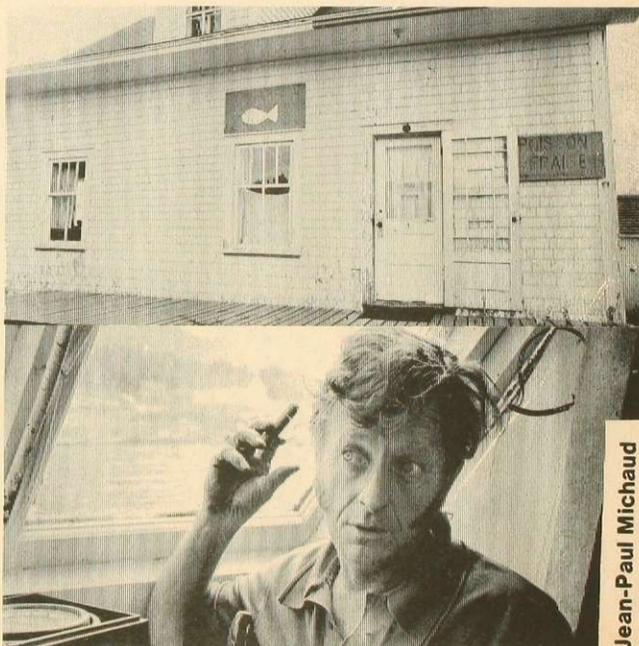
C'est ainsi que l'on surnomme Jean-Paul Michaud, le chef de file des pêcheurs côtiers à Saint-Joachim-de-Tourelles. Propriétaire d'une tabagie et d'un petit restaurant, il est d'abord et avant tout un homme d'affaires. Propriétaire également d'un bateau d'une cinquantaine de pieds, le Saint-Siméon, qui est le plus gros de la place, il pratique la pêche pour son plaisir personnel et, à l'occasion, il organise des randonnées de "pêche touristique."

C'est lui qui prêta son

G. THIBEAULT
POISSONS
FRAIS



Georges Thibault



Jean-Paul Michaud

bateau pour l'opération "vieilles voitures".

"A Cap-Chat on a jeté à l'eau trois vieilles carcasses. Tout le village était là; c'était comme une fête. Les gars qui ont mis les autos sur mon bateau ont même pas voulu être payés. On a fait la même chose aux Méchins pour montrer qu'on était avec eux. Les pêcheurs ont décidé de ne plus se laisser faire. Pendant l'été il y a eu au-dessus de 200 coups de fusil de tirés en direction des chalutiers. Quand les pêcheurs en voient un se rapprocher des côtes ils se téléphonent de village en village et s'installent avec leurs fusils et visent dessus. Si le gouvernement intervient pas pour régler la question une fois pour toute, un accident va arriver. Mais il n'a pas l'air d'être intéressé à bouger. Ça fait trois ans qu'on doit avoir des lumières au quai; on a même pas de feux de signalisation.

J'avais 15 filets: ils ont passé à travers avec leur chalut.

On avait serré les carabines mais là on les a ressorties. On vise le radar avec un 30,06 muni d'un télescope: ça fait des maudits beaux trous".

à Mont-St-Pierre

on ne pêche plus pour gagner sa vie

A Mont-St-Pierre on a rencontré les frères Ouellet qui construisaient un bateau qui sera prêt l'an prochain.

Odilon

"Dans le temps je pouvais vivre de la pêche; aujourd'hui, je suis obligé de travailler à la mine de cuivre. Je dois faire 60 milles par jour pour aller travailler. Mais je continue quand même à pêcher.

Le matin quand le soleil se lève, y'a rien de plus beau au monde."

Siméon

"Avant, moi aussi, je pêchais, mais maintenant, je dois travailler à la piscine du camping. J'avais un beau bateau, mais le mois passé, y'a une vague de dix pieds qui est rentrée par en arrière et qui a arraché le toit."

Maxime

"Avant on voyait plein de cariboux autour; aujourd'hui, il n'y en a plus. Vous êtes obligé d'aller dans la réserve pour en voir. Le poisson, c'est peut-être le dernier à être touché; c'est pareil, y'en a plus"

Sur le chemin du retour à

Matane

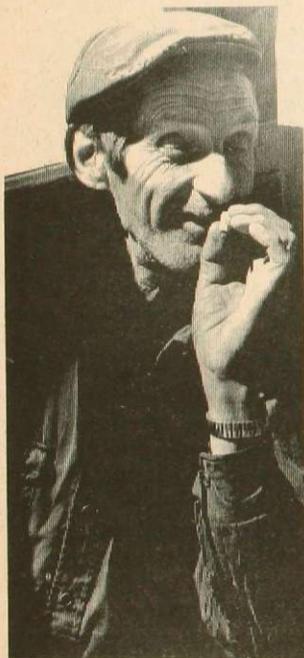
Sur le chemin du retour nous nous arrêtons au quai achalandé de Matane où nous rencontrons le propriétaire de la

"Cygogne", un vieux chalutier de 65 pieds pour la pêche aux crevettes. Jean-Marc Lemieux voit aux derniers préparatifs avant de prendre la mer, voyage qui lui est désormais interdit à cause d'un accident de manoeuvre qui lui fit perdre un bras. "C'est c'te maudite poulie qui m'a arraché l'bras. J'peux pu aller en mer, ça fait trop mal. Asteur c'est mon gars qui y va."

Le fils

"J'pars pour cinq jours avec le bateau de mon père. Le mien est en construction au chantier des Méchins. Y va me coûter un demi million. C'est le gouvernement qui va me prêter l'argent. J'vais le rembourser sur mes prises. Ils me prennent 20%."

Vous leur direz aux gens d'la ville qu'on n'est pas des tout nus. L'an passé, j'ai payé \$7,000 d'impôt. J'ai une Thunderbird et un Jeep"



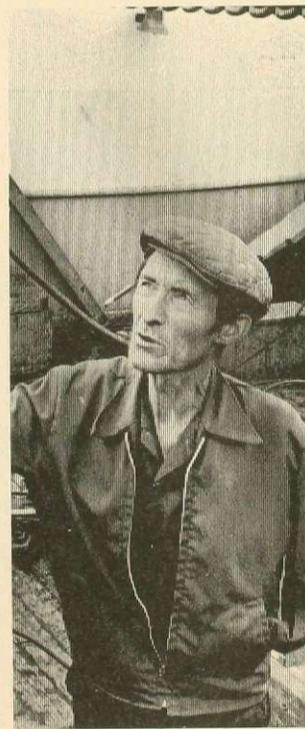
Maxime



Odilon



Lemieux-fils



Jean-Marc Lemieux



SIMEON OUELLET

on n'a plus les
pêcheurs d'avant

Pour la pêche close
à Mont St Pierre, il reste 8 pêcheurs
donc 2 boeufent à la pêche
commercial vu que la moue sen va
de plus en plus chaque a sa se
rattache attraction touristique et au
sport il y a plus de maquereaux mais
il y a pas de marché pour le vendre
le plus grave c'est les chaloupes qui
viennent la nuit. Course les ponts marins
~~de~~ ^{absolu naturel} la moue prend sa nourriture
~~de~~ ~~non des pêcheurs~~ je serais d'accord que
les chaloupes serais bonne pour ne pas nuire
aux pêcheurs closes. Comme centre touristique
~~de~~ ~~non des pêcheurs~~ il nous manque un
~~de~~ ~~non des pêcheurs~~ une petite marina c'est une
honte en 1974 que les pêcheurs débarque les
tourisme sur leur dos à la marine base
fils des pêcheurs ^{une à l'ère 60's} Simeon Ouellet

DANS
LA REGION
DE
VALLEYFIELD

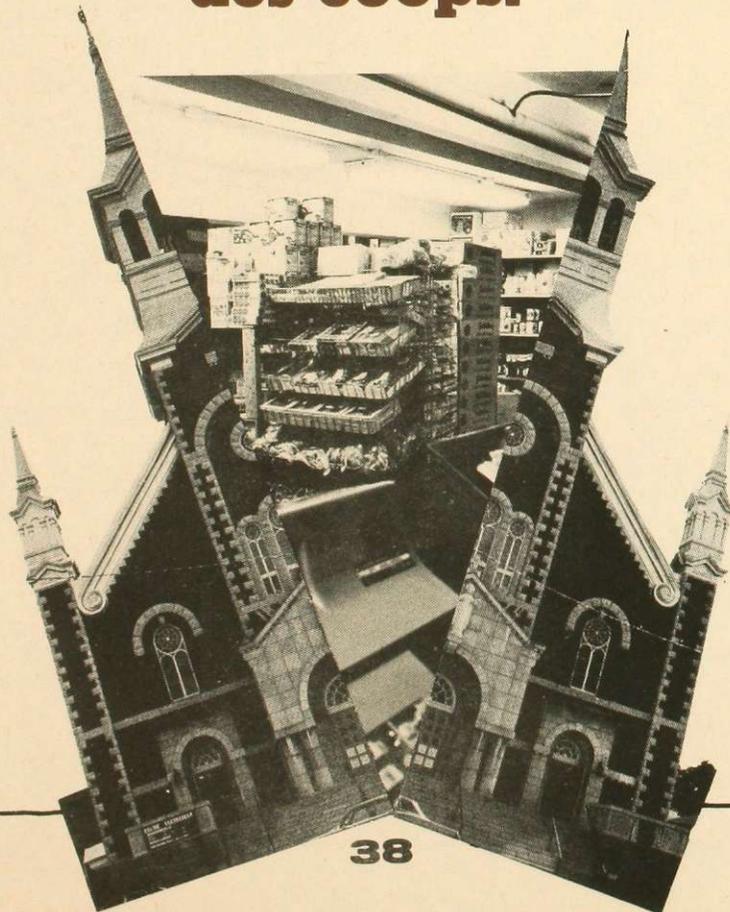
NOUS
AUTRES, C'EST GA
QU'ON FAIT!

La région de Valleyfield, à une trentaine de milles de Montréal, qui avait une tradition de textile depuis près de 100 ans, voit son expansion se diriger de plus en plus vers l'industrie chimique. Des usines et des fonderies se sont installées à cause de la proximité des barrages électriques et de la canalisation du St-Laurent qui facilite le transport. Et avec les usines est arrivée la pollution. A Beauharnois, la pollution de l'air est intoléra-

ble: un smog permanent flotte au-dessus de la ville, la peinture des maisons change le temps de l'appliquer, la Union Carbide, dont 10% des travail-

leurs ont les poumons atteints, déverse à elle seule 11,000 tonnes de poussière de silice par année. A Valleyfield, notre Venise à nous autres, les eaux sont polluées sous l'oeil bienveillant du maire et de sa clique qui veulent faire remplir le canal et la Baie St-François depuis des années sous toutes sortes de prétextes. Les citoyens de l'île sont contre le projet et de ce temps-là ils ne parlent que de la construction de l'hôtel dans la Baie.

**"On s'est ben bâti
des églises,
on peut ben se bâtir
des coops!"**



“Essayer de profiter des subventions”

A Valleyfield la plupart des groupes populaires sont des organismes créés par le gouvernement, donc destinés à récupérer des initiatives populaires, et ils le savent. C'est pourquoi ils essaient, dans la mesure du possible, de profiter des subventions pour mobiliser le plus de monde possible afin de mettre sur pied des groupements qui survivront si on leur coupe les vivres. C'est le cas des CLSC (même celui de Châteauguay), du Conseil Régional des Loisirs du Sud-Ouest (CRLSO) et du Service d'Éducation d'Aide Personnelle et d'Action Communautaire (SEAPAC) qui relève de l'éducation permanente de la Commission scolaire dont les budgets servent d'abord à payer les salaires des permanents et des animateurs. C'est pourquoi des projets du type de l'Auberge à Ste-Agathe (pour le CRLSO), où les travailleurs pourront aller se reposer et faire du sport, et de l'ancienne école Garneau (pour le SEAPAC) devenue un centre d'adultes, sorte de lieu ouvert sur l'éducation populaire, devront s'autofinancer à plus ou moins brève échéance.

Ces organismes, tout comme le Conseil du Bien-Être (CBE) qui, lui, possède quelques milliers de dollars récupérés par des pressions à la Fédération des Oeuvres de Charité, offrent des services et des moyens techniques facilitant le regroupement (locaux, imprimerie, service de courrier, argent dans certains cas) et proposent des personnes-ressources pour aider les gens à s'organiser et à prendre leurs affaires en main.

Ce que certains groupes ont déjà fait. En particulier le comité de citoyens, “le 3e oeil”, où des citoyens décidés s'organisent pour sauver leur environnement, et la coop alimentaire où 260 membres-proprétaires apprennent ensemble ce qu'est et comment fonctionne une coopérative. Il y en a 3 dans le sud-ouest: à Valleyfield, à Beauharnois et à Huntingdon.

120 artistes décidés de gagner leur vie

Il existe à Valleyfield une tradition culturelle. Le fait que les activités socio-culturelles aux Jeux du Québec aient damé le pion aux activités sportives, enregistrant une participation globale de la population, est assez significatif.

Un Front Commun des Artistes s'est formé en mai 73 parce que les arts se sont toujours fait fourrés. 120 artistes, appartenant à divers domaines, se sont regroupés pour revendiquer une vie culturelle autonome. “Ben beau d'avoir des artistes mais faut qu'ils puissent gagner leur vie.”



Deux troupes de théâtre fonctionnent depuis 10 ans: une troupe amateur **Les Coquillards** subventionnée par le syndicat des étudiants du Cégep font du théâtre engagé et des créations collectives, et une troupe professionnelle, **Les Clandestins**, subventionnée l'an dernier avec un Perspective-Jeunesse, a monté 12 pièces, dont certaines pour enfants, qu'ils aimeraient voir servir de point de départ pour faire de l'animation dans les écoles. Ils veulent créer un théâtre permanent et décentralisé: aller jouer dans les usines et sur les places publiques, là où se trouve le monde. En novembre ils fêteront leur 10e anniversaire par une présentation d'une création collective sur la Montreal Cotton.

“On se prépare aux élections”

A Beauharnois, les groupes populaires sont d'anciens projets PIL qui ont survécu, qui se sont transformés et qui ont réussi à s'autofinancer. Le centre de dépannage, devenu une corporation sans but lucratif, où les gens se sont donnés un comptoir de linge, fonctionne avec des militants. Les Ateliers du Vieux Beauharnois (sous PIL, La Maison des Jeunes) où des jeunes et des moins jeunes ont des ateliers de cuir, de poterie, batik, sérigraphie, axés sur la production “où la base contrôle ce qui s'est décidé collectivement”.

Une garderie à l'usine de textile?

A l'approche des élections municipales de cet automne s'est formé un Mouvement de Participation Municipale qui mettra sur pied des comités de citoyens dans chaque quartier pour que les gens s'impliquent politiquement à un niveau qui les touche.

Valleyfield et Beauharnois ont connu beaucoup d'animateurs de la Compagnie des Jeunes Canadiens. Huntingdon, le parent pauvre, commence à peine à voir arriver des animateurs. Autrefois à majorité anglophone, la population, rurale à 75%, est devenue francophone à 60%. Comme le textile fait vivre la région, on ne vit pas gras. Les femmes surtout sont touchées (les femmes de cultivateurs doivent aller travailler en usine car les terres ne font plus vivre leur monde). Et ces femmes qui travaillent par nécessité ont des enfants qui ne sont pas tous d'âge scolaire. C'est pourquoi une garderie est en formation. Une équipe suit présentement des cours expérimentaux de technique de garderie qui se donnent à Châteauguay. Si les conditions étaient favorables l'idéal serait d'avoir une garderie en usine. Mais l'important pour Huntingdon, comme pour tous les groupes des régions rurales, c'est d'aller à son rythme.

Le 3ième oeil veille

“Le 3e oeil” a débuté avec un référendum au sujet de la construction d'un aréna. Après ça, ce fut le référendum sur l'élargissement d'une rue: Ça a été notre cheval de bataille. La population a voté contre le projet.

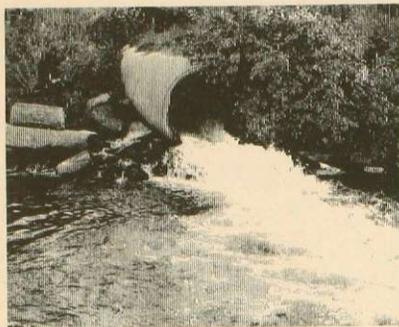
Mais le conseil municipal comme tous les besogneux remet 100 fois son ouvrage sur le métier. Il y a un an et demi il est revenu avec ça. Il prétendait réparer les égouts pour \$200,000. Ça coûte pas ça c'est sûr. Mais tant qu'à refaire les égouts aussi bien élargir du même coup! Ça ne s'est pas fait non plus.

Au 3e oeil on n'a pas de structures comme telles et on n'a pas de local défini non plus: on se réunit un peu partout. Une quarantaine de militants, avec un noyau constant d'une douzaine de personnes, visent surtout à contrecarrer les projets du conseil de ville. Ce qui fait qu'on se bat lorsqu'il y a des problèmes. De sorte que maintenant on pense à structurer le comité de citoyens pour faire face aux élections municipales à l'automne l'an prochain.

Du terrain sur lequel les élites locales peuvent spéculer

Il y a aussi l'affaire du canal. C'est pas d'aujourd'hui que la ville veut remplir le canal! En 66-67 on voulait en faire un stationnement et les citoyens ont refusé. Maintenant la ville dit qu'elle veut en faire des espaces verts mais en réalité c'est un centre d'achat qu'elle veut construire.

Le remplissage de la Baie St-François c'est pas d'hier non plus. Il y a 2 ans on parlait de remplir la Baie pour y construire un hôtel. Ça fait du terrain pas cher sur lequel les élites locales peuvent spéculer car le canal et la Baie appartiennent à la ville, elle se les vend \$1 et remplir ça coûte moins



cher que d'acheter du terrain ailleurs. Il y a eu un référendum et le 3e oeil a réussi à faire changer le site: La Pointe aux Anglais qui avance dans la Baie.

Ils disent que le canal est pollué, c'est pour ça qu'ils veulent le remplir. Ils ont installé un petit tuyau de 4 pieds pour le nettoyer. Bien inutile car y'a presque pas d'eau qui coule: c'est la décharge du canal dans la rivière St-Charles. La rivière aux étrons qu'on l'appelle car c'est l'égoût de la ville. Un égoût à ciel ouvert. Ça sent tellement mauvais que l'école pas loin doit fermer les jours où l'odeur est intenable.

Avant la rivière se nettoyait, y'avait du courant dans ce bras du fleuve. Mais ils l'ont emprisonnée à l'intérieur des terres et ça fait des eaux stagnantes. Maintenant ils veulent bloquer le canal.

Pour faire leurs dépliants publicitaires ils se servent de photos aériennes de Valleyfield où ils exhibent fièrement le canal et la Baie par exemple. C'est un caractère particulier qu'a Valleyfield. On veut pas laisser détruire notre environnement comme à Montréal. Il faut sauver ce qu'on a.

On a envoyé des dossiers à Goldbloom, c'était notre seule solution. Mais on sait bien qu'il se mettra pas à blanc. C'est pour ça qu'il nous faut plus que l'appui de la population: Ça prend du monde impliqué.

Avoir le monde par l'usure

Il y a quelques semaines, un peu avant les Jeux du Québec, on a reçu 2 lettres des gouvernements provincial et fédéral donnant leur accord pour la construction d'un hôtel dans la baie. Il faut attendre la résolution et on a 90 jours après pour la contester. Mais ils vont probablement la sortir dans le temps des fêtes, profiter du moment où tout le monde est occupé et difficilement mobilisable. Quand les bulls vont être sur le terrain ce sera trop tard.

Depuis 69, ils remplissent toujours un peu plus. C'te manie de remplissage aussitôt que t'as le dos tourné! Ils remettent de la tourbe dessus. Ça fait que tu t'en aperçois pas tout de suite. Tu te rends compte après un moment “qu'y me semble que ça allait pas si loin”. Mais t'as pas de preuve. Faudrait te tenir à côté avec un tape à mesurer! Ils prennent les gens par usure. Remplissent un petit peu ici un petit peu là.

Ils pourraient le faire construire ailleurs leur hôtel. Le monde ici ils ne sont pas contre l'hôtel mais contre le remplissage.



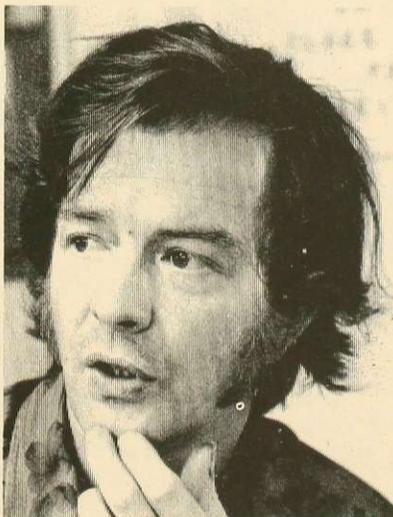
NOUS

Les coop alimentaires

La coop de Valleyfield a eu comme point de départ les cours des ACEF il y a 5 ans. Puis peu à peu des gens se sont constitués en groupes d'achat commun en gros. Petit à petit s'est constitué un stock sur les tablettes.

Pour être membre de la coop alimentaire (les 3) il faut verser \$100 de part sociale et 80 cents par semaine de frais d'administration même si vous ne venez pas toutes les semaines. Au début le nouveau membre a droit à une commande d'essai et doit déboursier \$12 de droits d'entrée qui seront convertis en part sociale. Ca c'est pour éviter que les gens entrent et sortent de la coop comme d'un moulin: ça stabilise la coop. Parce que la coop n'est pas une épicerie ordinaire. Les membres en sont propriétaires et vivent ensemble une expérience dont ils veulent faire profiter tout le monde: c'est de l'éducation.

Il n'y a pas de gérant dans les coop alimentaires. Tout le monde est sur le même pied et tout le monde participe. Pour faire fonctionner le magasin, les membres se divisent par équipes. Et ça marche rondement car chacun des membres (260 pour Valleyfield, 200 pour Beauharnois) doit travailler au moins 3 heures par mois obligatoirement.



On se sert de notre imagination

La participation crée la confiance car les gens qui y travaillent peuvent témoigner que les articles sont vendus au prix coûtant. Ca implique aussi une dimension sociale. Les gens se connaissent mieux, développent une chaîne d'entraide et déploient leur imagination pour inventer des trucs efficaces et qui ne coûtent pas cher.

La coop crée des leaders

La participation a développé un niveau de conscience aussi. Même si la coop fermerait pour une raison "x", les gens n'iraient pas chez Steinberg ou Dominion. Car ils se sont rendu compte que même si les chaînes offraient une réduction valable sur un produit elles se reprenaient avantageusement sur les autres produits en faisant un profit au-dessus de la normale. Ils ont compris de façon concrète que le système est fait par et pour les gros.

Une politique d'achats locaux

Les coop alimentaires achètent surtout de la Fédération des magasins coops sans y être affiliées, mais ont avant tout une politique d'achat local: acheter d'abord dans la région quand c'est possible. Il y a des ententes prises avec les marchands locaux pour l'essence, les pièces d'auto, l'huile à chauffage, les appareils électroniques pour Valleyfield, la bière, les fruits et légumes pour celle de Beauharnois.

Avec la coop, une famille de 4 épargne une dizaine de dollars par semaine sur sa commande. Car à la coop il n'y a que l'essentiel: les membres ne sont pas sollicités par les produits de luxe ou par des cochonneries. Ca aussi c'est une forme d'économie.

Pour ouvrir une coop, il faut une classe ouvrière privilégiée

A Beauharnois la coop est propriétaire de la bâtisse qu'elle occupe, une ancienne cour à bois qu'elle a achetée \$5,000 avec l'argent des membres et qu'ils ont réparée bénévolement avec des matériaux obtenus gratuitement pour la plupart. Après moins d'un an de fonctionnement, la coop a finalement sa charte des institutions coopératives. Mme Juliette Cyr, la présidente élue, parle de la réussite de la coop. "Ce qui a rassuré ben gros la population, c'est que c'est une femme qui a pris ça en mains. Un autre facteur important, c'est qu'à Beauharnois les gens vivent bien. Il faut une classe ouvrière privilégiée (travailleurs syndiqués appartenant à la classe moyenne) pour faire un mouvement comme celui-là. Avec des assistés sociaux, ça tombe, parce qu'ils se revalorisent en consommant cher et à outrance. A Valleyfield il y avait une clause spéciale pour les assistés sociaux \$10 au lieu de \$100. Et ça n'a pas marché."



NOUS



C'est un délégué africain à la Franco-fête qui exprimait ainsi son étonnement de découvrir, en pleine Amérique capitaliste, un peuple blanc qui semble avoir échappé à la folie des affaires et de la domination caractéristique des blancs et préféré s'occuper à vivre, danser, chanter, chasser, rire et aimer. "C'est comme chez nous" nous ont dit plusieurs Africains, à notre grand étonnement.

Pierre Vallières, voulant exprimer notre situation de peuple colonisé par les Américains et les Anglais, nous avait déjà définis comme des "nègres blancs d'Amérique". Pierre Vadeboncoeur, dans son livre in-

"Vous autres, Québécois, vous êtes pas des blancs"

titulé "Indépendances", nous décrit également comme un peuple qui se caractérise par son refus de jouer le jeu du pouvoir établi et son incorrigible délinquance. Déjà Lord Dur-

ham, au lendemain de l'octobre des Patriotes de 1837, conseillait à l'Angleterre de nous assimiler au plus vite car nous étions déjà à cette époque, paraît-il, un peuple qui ne manifestait aucune aptitude à la discipline et au progrès capitaliste, préférant vivre à notre goût plutôt que de ramasser de l'argent et d'investir.

Rose-Anne Giroux, dans les pages qui suivent, au nom des journalistes du Jour qui ont fait la tournée du Québec en 80 jours, nous parle aussi de ce peuple québécois qu'elle a visité. Pour se sentir Québécois pure laine, en attendant qu'octobre nous ras-

semble dans la rue comme il est d'usage, il ne nous reste plus qu'à aller faire un tour aux pommes, quelque part à St-Joseph-du-Lac, et à préparer notre jarre de cidre...

La Franco-fête une vraie fête où Africains et Québécois ont dansé au même rythme

Un délégué du Gabon, Afrique

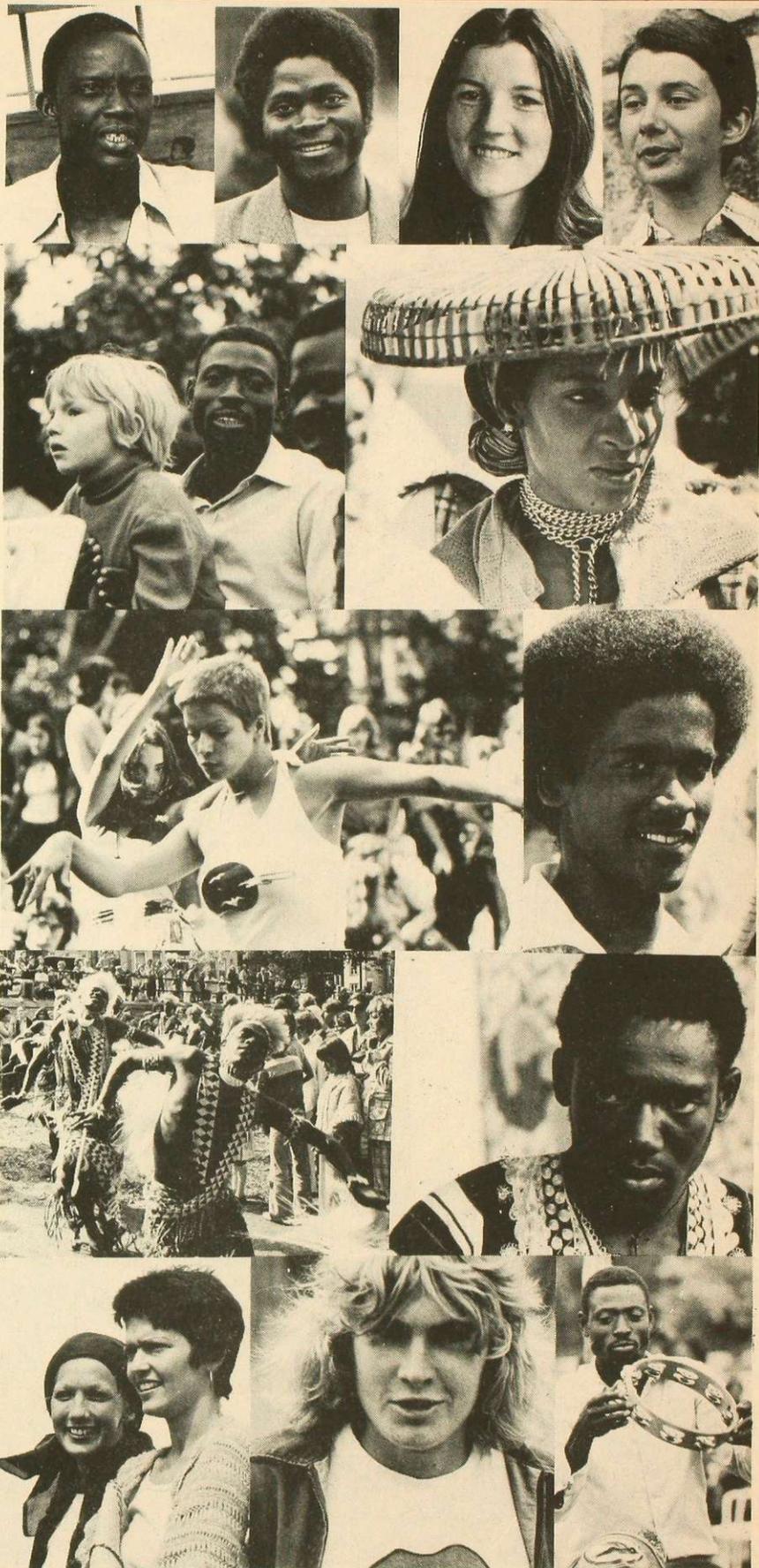
Le Québec, c'est comme chez nous. Depuis qu'on est ici, il fait aussi chaud que chez nous. L'accueil est chaleureux comme chez nous. On danse partout comme chez nous. On se sent chez nous.

Un délégué de Côte d'Ivoire, Afrique

Nous sommes bien traités. Nous mangeons bien. Les contacts sont faciles. C'est un monde à part ici, très peu formaliste: c'est différent de l'Amérique et de la France. Les classes sociales sont peu apparentes. Pour un Africain, la famille et l'accueil sont des valeurs fondamentales: on les retrouve ici. C'est sans doute pourquoi le contact s'établit si facilement entre nous et les Québécois.

Une déléguée du Luxembourg,

Nous avons été dans des familles. Partout, les gens ont été très sympathiques, même les policiers. Au point de vue du confort, c'est bien l'Amérique, mais pas pour le reste. J'ai été frappé par la liberté d'expression des gens. Plusieurs garçons m'ont invité à sortir avec eux et le fait que je sois mariée ne semblait poser aucun problème pour eux: ce n'est pas comme ça chez nous.



De la St-Jean-Baptiste à la fête du travail, le quotidien montréalais *Le Jour* a promené sa roulotte, ses journalistes et ses photographes à travers le Québec, tout le Québec.

Le but de la tournée, c'était de partir en touriste, comme tous ceux qui peuvent le faire, et de découvrir le Québec. Rose-Anne Giroux, qu'on est allé rencontrer, fut la première à avoir l'idée de cette tournée:

"L'idée de la tournée du Québec, ce n'était pas de faire des dossiers socio-économiques sur les régions, mais de faire du journalisme buissonnier, du journalisme de vacances. Voir le Québec, l'aimer, le reconnaître, créer des liens entre les gens d'un peu partout.

Pour en arriver à ça, nous avons fait appel à nos lecteurs pour qu'ils nous invitent, nous fassent des suggestions de voyage dans leurs régions. Ce qui nous a amenés à rencontrer toutes sortes de monde. Par exemple, dans le Pontiac, c'est l'ancien candidat du PQ qui nous a reçus:

Le Québec en 80 jours

Les Québécois de l'été 74

il nous a fait visiter le Pontiac comme lui le voyait, il nous a communiqué son amour de la région et sa solitude personnelle aussi parce qu'en temps qu'indépendantiste il fait peur à beaucoup de monde. Ou à l'autre extrémité, quelqu'un à Mont-Joli nous a amenés sur la ferme de ses parents, ce qui n'était pas prévu, et ils nous ont montré comment ils vivaient, comment ils faisaient leur beurre, etc.

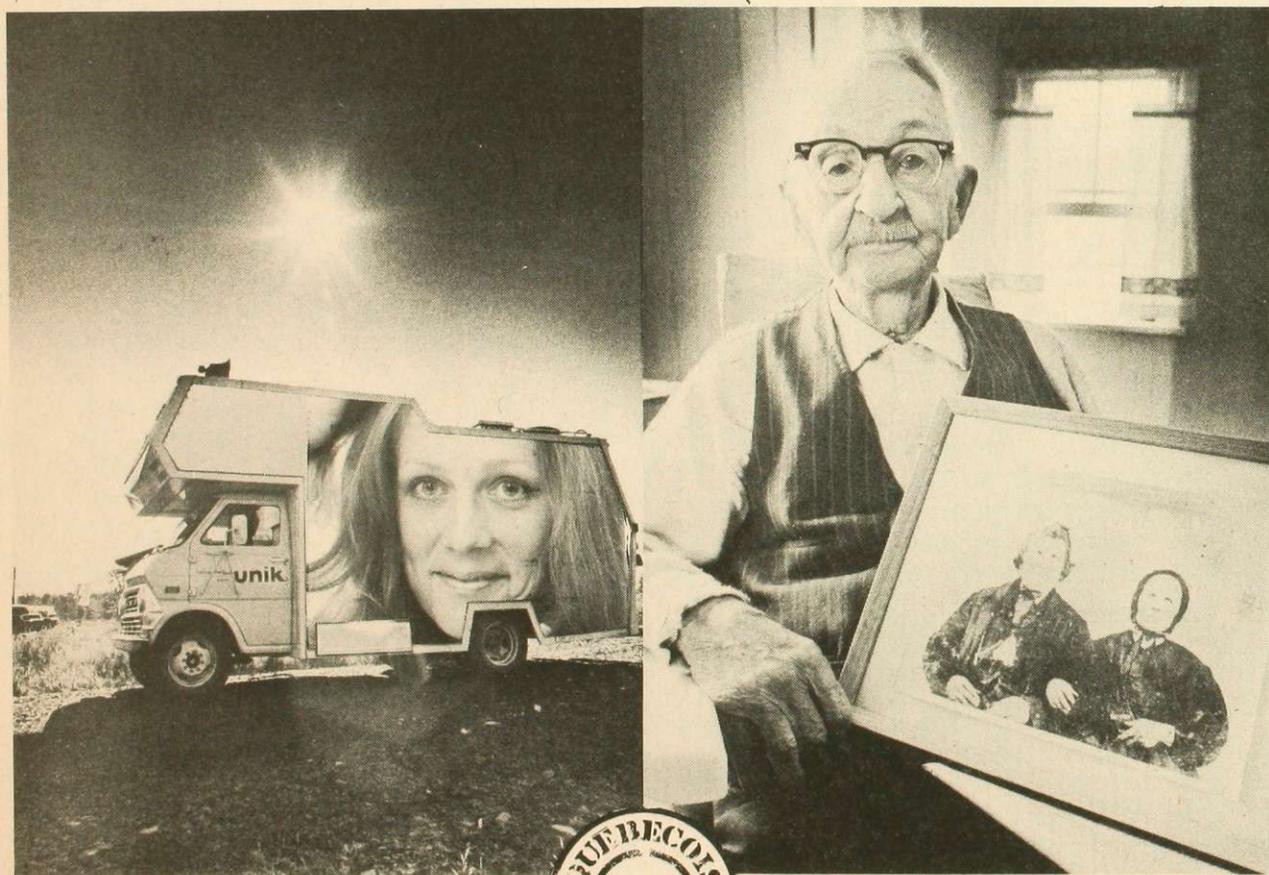
Tout ça pour dire que beaucoup de gens nous ont offert leur collaboration, sont venus nous parler, nous ont exprimé abondamment leur satisfaction de découvrir le Québec et plus particulièrement le quotidien des gens, leur manière de vivre.

Au Témiscamingue, par exemple, la présidente de la société historique locale n'en revenait pas du fait qu'on s'intéressait à la petite histoire locale ou régionale.

Nous avons même eu la visite, sur un terrain de camping près de Percé, de 2 aviateurs de l'armée canadienne qui étaient emballés, contents de nous rencontrer, même s'ils voulaient se faire le plus discrets possible.

Ce côté rencontres, c'est ce qui fut pour nous le plus enrichissant, le plus motivant: très peu de journalistes ont la chance de rencontrer leurs lecteurs et de leur parler, de prendre leur avis sur l'information qu'on fait. Nous, nous en avons rencontré de 4 à 5,000. C'est sans aucun doute un fait unique dans l'histoire du journalisme au Québec."

Ensuite nous voulions savoir quels Québécois ils avaient rencontrés dans leur tournée, comment les Québécois se sentaient, selon eux, dans leur peau:



“En général, nous avons rencontré des gens fiers d’être québécois et qui voulaient s’en sortir. Il est tout à fait normal que nous ayons rencontré ces gens-là parce que c’est à eux que nous avons fait appel, mais nous avons quand même vu à quel point plusieurs d’entre eux se sentent seuls jusqu’à douter de pouvoir s’en sortir. Beaucoup se sentent menacés, impuissants, entourés de gens résignés par peur ou inconscience.

Ce thème de la peur, de la solitude et de la résignation, Jacques Guay, qui a fait toute la tournée, l’a exploité à fond. Dans ses billets, il n’a pas cessé de répéter que les Québécois n’ont jamais autant eu le sentiment de ne pas avoir de gouvernement, de ne plus pouvoir compter sur rien: les structures traditionnelles sont désorganisées, partout le pouvoir joue avec les gens comme s’ils étaient des meubles (fermetures de villages, fusions, écoles géantes). Le pouvoir n’a plus contact avec la réalité:

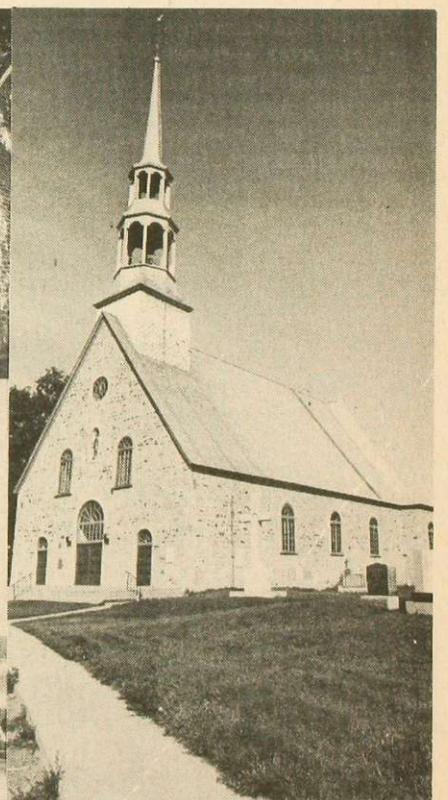
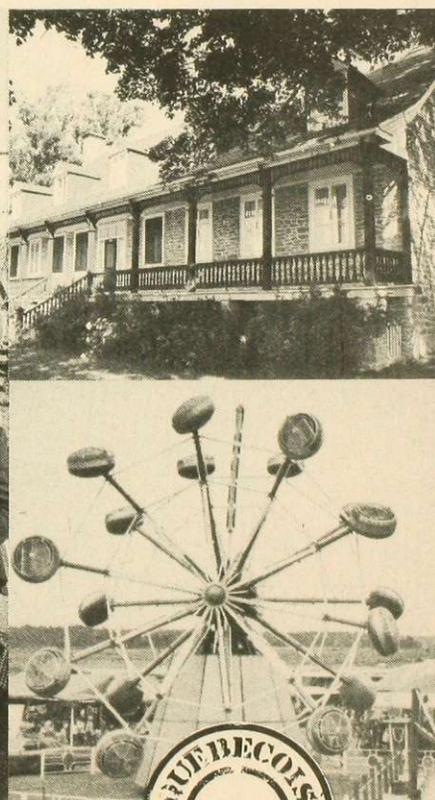
“Cet effritement rapide des anciens modes de vie rend de plus en plus difficile l’expression col-

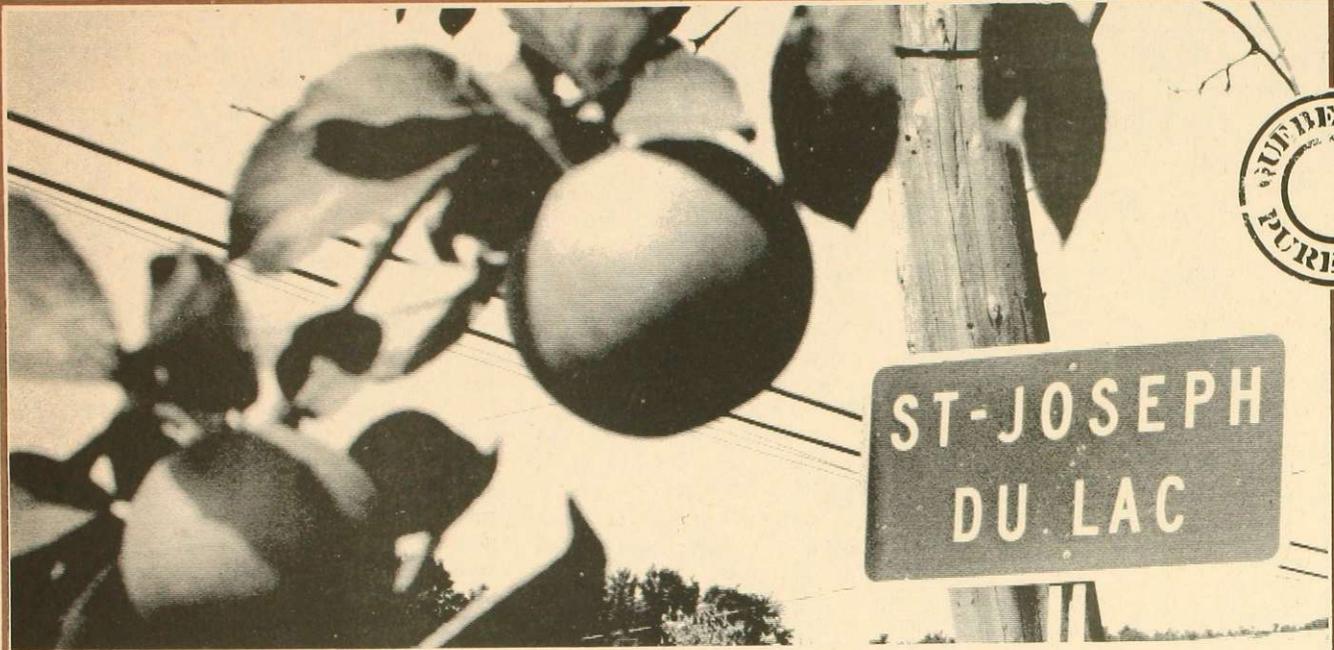
lective. On le voit dans les divers festivals d’été auxquels nous avons participé. Celui de St-Jacques de l’Achigan était le meilleur que j’ai vu. La plupart du temps, je les ai trouvés assez vides de contenu. Le monde boit mais on sent qu’ils cherchent autre chose qui ne vient pas. Il est impossible de trouver des divertissements collectifs: chacun a ses bags et ses préjugés. La plupart ont peur d’avoir l’air québécois. On n’arrive plus à fêter ensemble.

Ce qui est important pour les gens ne l’est pas pour les dirigeants

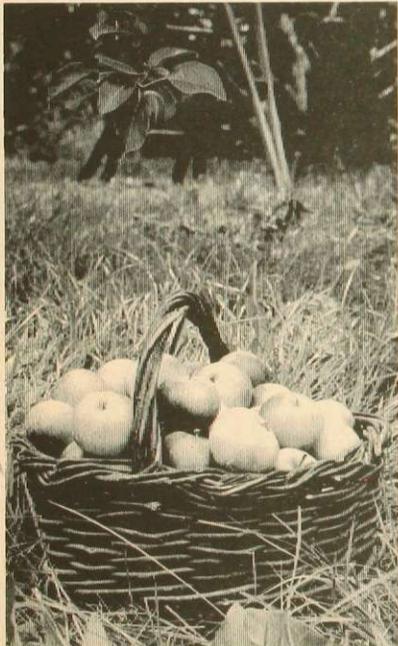
Mais si tout le monde que nous avons rencontré étaient enthousiasmés de la tournée dans Le Jour, beaucoup de nos confrères journalistes au Jour et ailleurs n’étaient pas d’accord. On s’est fait accusé de ne pas faire de journalisme sérieux, de s’enthousiasmer pour des choses québécoises à la façon des journaux locaux, d’introduire dans un journal qui se veut sérieux un ton

de familiarité déplacé et une complaisance vide pour les détails du quotidien des gens. Nous avons pris conscience du fossé qu’il y a entre les gens d’une part, et d’autre part, les journalistes, les dirigeants de toutes sortes, que ce soit au PQ, dans les syndicats, au gouvernement, dans les médias. Ce qui est important pour les gens ne l’est pas pour eux et inversement. Les gens ont des racines, ils vivent. La plupart de leurs dirigeants n’en ont pas ou les méprisent ou les ignorent. Pour plusieurs d’entre nous, la tournée nous oblige à réinventer le journalisme. Le PQ et d’autres organisations devront également apprendre à tenir compte davantage de cette dimension “quotidienne” des gens s’ils veulent gagner leur adhésion. Valoriser les gens au lieu de solliciter leur adhésion à des abstractions. Et pour y arriver, il n’y a pas de raccourci: il faut aimer le monde. Si t’aimes pas le monde, tu peux pas faire semblant bien longtemps. Quant à nous, rien n’est plus sérieux et plus politique que ce qui permet au Québécois de se sentir un peuple vivant.”





Chez nous, il n'y a pas de ballons roses ni de fireworks. Chez nous, c'est beau! "Chez nous", c'est St-Joseph-du-Lac, une des plus belles régions à pommes du Québec. C'est aussi l'un des rares villages encore authentique à proximité de Montréal, plus précisément dans les montagnes d'Oka, en bordure du Lac des Deux-Montagnes: des vergers à perte de



Le panier en "ouare": ce sont les indiens d'Oka qui ont appris aux habitants de St-Joseph-du-Lac à tresser ces paniers à partir d'une plante sauvage.

vue, des vieilles maisons québécoises et des gens hospitaliers au langage coloré.

Lorsque vous quittez la route 8 en direction d'Oka, vous vous engagez sur la route de St-Joseph-du-Lac. C'est facile à trouver: C'est le premier rang avant la Trappe d'Oka lorsqu'on vient de Montréal. Après "*les buttes des musiques*", on se retrouve au sommet d'un mont de plus de dix cent pieds d'altitude. "*Les buttes des musiques*," dans le temps, c'était l'endroit où l'on se restaurait, où l'on jouait du violon ou de l'accordéon, avant de reprendre en carrosse, le long voyage vers St-Eustache. Si vous voulez vous rendre à la cidrerie Deux-Montagnes, vous continuez jusqu'au "*petit berceau*." Chemin faisant, vous descendrez la "*montée à McColl*," symbole toujours vivant du rempart anglais qui a empêché le saccage de St-Joseph



"Les pommes on connaît ça"

péché le saccage de St-Joseph par l'armée anglaise après la bataille de St-Eustache en 1838 alors que les villages voisins de St-Benoît et de Fresnière ont été brûlés.

"La plus vieille région de pommes"

A St-Joseph-du-Lac, on a le sentiment de vivre dans la plus vieille région à pommes du Québec, histoire de dire "*La pomme, nous on connaît ça mieux que quiconque*" et... c'est en partie vrai. Les gens de Rouville ou de St-Paul d'Abbotsford rétorqueront que c'est archi-faux, bien sûr. Pourtant on trouve à St-Joseph-du-Lac des vergers de plus de cent ans. Chez Dominique Dumoulin, "*on exploite la pomme depuis quatre générations*". Madame Laurent Lafrance, soixante ans, nous parle de son père "*qui, je pense, a développé le premier verger expérimental*." Mais, de fait, le développement commercial de cette région date de trente à quarante ans de telle sorte qu'on peut tout aussi bien dire que c'est



la plus jeune région de pommes.

On ne s'embarrasse pas de ces paradoxes à St-Joseph. Développement artisanal ou commercial, peu importe et on a bien raison. Les gens qu'on a pu rencontrer, étaient des hommes et des femmes fiers de leur identité. Pour eux, Deux-Montagnes, c'est leur monde, c'est eux qui l'ont façonné et en ce sens, il demeure que c'est un monde bien particulier.

Le sauvageon ou pommier sauvage:

“Avant que l'on ne découvre sa vocation, St-Joseph-du-Lac connaissait pas mal de difficultés. La terre était impropre à toute autre culture. Alors que la culture maraîchère ou fourragère donnait de piètres résultats, le sauvageon fleurissait. C'est à partir de l'observation des gens qu'on a su domestiquer et développer une ressource locale des plus intéressantes.” C'est Yvon Bélair agronome et pommiculteur, qui raconte comment les résidents de St-Joseph ont trouvés la clé de leur prospérité économique. C'est depuis ce temps que l'on a pratiqué la greffe du sauvageon et que l'on a amorcé le développement d'une exploitation aujourd'hui très rentable. Au départ on y a fait la greffe de la “fameuse”, variété bien de chez nous. Par la suite ce furent la “McIntosh,” variété canadienne et la “Délicieuse”, variété américaine, qui ont pris le pas. Aujourd'hui on compte 175 pommiculteurs qui possèdent des vergers d'une dimension restreinte (1500 à 2000 pommiers) mais fort avantageuse. En raison de la dimension des vergers, on peut exploiter une plus grande variété de pommes qu'ailleurs.

On s'est même laissé dire que la pomme des Deux-Montagnes est l'une des plus sucrées étant donné les conditions climatiques de la région, située plus au nord.

“Et le cidre”, c'est une tradition québécoise? Peut-être bien que oui! Peut-être bien que non!

“Le cidre dans les fûts en chêne... mais on sait le faire depuis aussi longtemps qu'on a des pommes ici”. “Ben vous savez celui-là, son père en faisait v'la 40 ans” au dire de Jean Proulx, intermédiaire. Un autre nous confie un petit sourire en coin. **“J'en connais qui ont plus de 60 ans et qui fabriquent le cidre! Dans le temps il y avait une trentaine de cidriers. Pour ma part, je pense qu'on s'adonnait à cette activité beaucoup plus pour des raisons pécuniaires que pour des raisons d'agrément. A l'occasion, on offrait avec un certain orgueil une bonne vieille bouteille aux amis. C'était une façon d'ajouter à son pécule. Le Canadien-français a toujours aimé faire quelque chose à côté de la loi, ça c'est la tradition. Ceci dit, je ne suis pas porté à croire que c'est une tradition québécoise, le cidre.”** Yvon Bélair, l'agronome de St-Joseph, soutient qu'au Québec, **“les vrais cidriers, on peut les compter sur les doigts d'une main. Les Cardinal, Petit, Dubé, Dufour, ça c'était de grands artisans. Les autres, vous savez... c'était pratique courante de vendre du jus de pomme en y incorporant un peu d'alcool. Dans Rouville on a fait un commerce lucratif. De là à dire que c'est une tradition québécoise... je ne crois pas.”**

Pour Dominique Dumoulin, **“le cidre c'est pas québécois. Les gens faisaient leur vin ou leur “petit blanc”, mais pas le cidre. Le cidre on n'aime pas ça.”** Marc Lecuyer son voisin, pense que **“c'était pas très connu, apprécié, le cidre par ici.”** Etienne Lafrance diverge d'opinion: **“Le Québécois, il aime ça un bon petit boire et si ça avait été légal, ça aurait été une grosse affaire. J'en ai parlé à Paul Sauvé dans le temps, mais les brasseries étaient trop fortes.”**

Pourquoi qu'on ne ferait pas son cidre cette année?

Faire son cidre est un jeu d'enfant; il suffit de se procurer du jus de pomme frais. En passant, on en trouve en quantité à St-Joseph-du-Lac pour un dollar le gallon. Par la suite, on doit se rappeler trois règles essentielles pour réussir son cidre. Si vous préférez un cidre sec et à faible teneur d'alcool (6%), vous omettez le sucre, la recette est identique. Au contraire, si vous aimez un cidre fort (11%), vous suivez cette recette.

Le contenant: c'est tout bonnement un contenant en verre. Il est préférable d'en avoir 3 ou 4.

Le contenu: pour chaque gallon de jus vous ajoutez une livre de sucre. Faire ensuite dissoudre le sucre dans le jus.

1ère règle: Le jus doit remplir la bouteille à pleine capacité, laissez un pouce tout au plus suivant la dimension du goulot.

2e règle: Pendant les trois premiers jours, laissez fermenter à découvert. Par la suite, fermez la bouteille avec une feuille de polythène et un ruban élastique. Ainsi l'air n'entre pas et le gaz de fermentation produit suffisamment de pression pour détendre le ruban élastique et sortir. Laisser fermenter le cidre pendant 4 ou 5 mois à la température de la pièce.

3e règle: Quand le jus devient clair, siphonner le cidre dans une bouteille propre. A cette étape la première règle s'applique encore. Remplir la bouteille à pleine capacité. C'est pourquoi il est préférable d'avoir 2 ou 3 contenants.



Nous avons déjà parlé des conflits qui s'éternisent: Foyer des Hauteurs à St-Jérôme, Pavillon St-Dominique à Québec, Canadian Gypsum à Joliette, United Aircraft à Longueuil, Matelas Suprême à St-Narcisse, Carter White Lead à Montréal.

Autres conflits en cours:

Engrais du St-Laurent, à Valleyfield, 70 travailleurs CSN en grève depuis le 1er mai. Réouverture pour l'indexation des salaires au début; négociation de toute la convention maintenant.

J.B. Renaud à Rivière-du-Loup, 7 travailleurs CSN en grève depuis le 5 mai. Renouvellement de la convention.

Tricot Penman's à St-Hyacinthe, 375 travailleurs CSN en grève depuis le 10 juin. Réouverture de la convention sur les salaires. Le salaire moyen est de \$2.50 l'heure incluant des bonis.

Cargill Grain à Baie Comeau, 70 employés CSN en lock-out depuis le 18 juin: la convention collective était expirée depuis le 31 janvier.

CHLT - Télémedia à Sherbrooke, 100 travailleurs FTQ en lock-out depuis le 20 juin. Scabs; encore la Power Corporation.

Papeterie Canadienne de Joliette, 160 travailleurs CSN en grève depuis le 2 juillet. Nouvelle convention. Les salaires sont de \$1.00 inférieurs à l'autre usine semblable d'Abitibi Paper en Ontario (Hilroy).

Welding Engineering à Montréal, 50 travailleurs CSN en grève depuis le 3 juillet, essaient de renouveler leur quatrième convention collective: le patron leur refuse des droits acquis comme la sécurité syndicale et l'ancienneté.

Commodore Mobile Home à St-Jean, où 150 employés FTQ sont en grève depuis le 5 juillet.

Interroyal à St-Jean, où 90 travailleurs FTQ sont en grève depuis le 15 juillet.

Provigo à Sept-Iles, 22 travailleurs CSN en lock-out depuis le 18 juillet: demande la réouverture de la convention.

York Division à St-Jérôme, 45 travailleurs FTQ en conflit depuis le 1er août.

Howard Division à La Sarre, 200 travailleurs FTQ en grève depuis le 6 août.

St-Louis Bedding à Montréal, où 30 employés CSN sont en grève depuis le 9 août. Le principal point en litige de ce renouvellement de convention est le plan boni.

Traversier de Rivière-du-Loup, où 60 employés FTQ sont en grève depuis le 12 août.

Québec Téléphone, Est du Québec, où 1,500 travailleurs FTQ sont en grève depuis le 16 août. Certains salaires sont jusqu'à 51% moins élevés qu'en Colombie Britannique à la même compagnie (G.T.E.) pour une augmentation de 24.2% des profits en 72 par rapport à 71.

Plant National à Ville St-Pierre, où 140 travailleurs FTQ sont en grève depuis le 13 août.

Peerless Rugs à Acton Vale, 370 employés FTQ en grève depuis le 19 août.

Moose River Mills à Acton Vale, 150 employés FTQ en grève depuis le 19 août.

Caroline Chenilles à Acton Vale, 100 travailleurs FTQ en grève depuis le 19 août.

Salaisons de Princeville, où 150 travailleurs CSN sont en lock-out illégal depuis le 22 août: les employés demandent la réouverture de la convention avec une clause d'indexation des salaires.

Steinberg à Joliette, où 65 syndiqués FTQ sont en grève depuis le 22 août, réclamant la parité de salaire avec leurs confrères de Montréal.

Northern au Cap-de-la-Madeleine, où 80 syndiqués FTQ sont en grève depuis le 25 août.

Peabody Plate Fab à Montréal, où 110 syndiqués FTQ sont en grève depuis le 26 août.

Francon à Montréal, où 850 syndiqués CSN sont en grève depuis le 29 août: les principaux points en litige sont la reconnaissance syndicale, les droits acquis, les droits de gérance, l'ancienneté, les cédules de travail, la sécurité, les mesures disciplinaires, l'arbitrage des griefs et la clause d'indexation des salaires, la liberté d'action des délégués de département, les sous-contrats.

Universal Building à Montréal, 20 syndiqués CSN en grève depuis le 30 août: ils tentent de négocier leur première convention.

Sonoco Limitée à Montréal, 120 syndiqués CSN. Renouvellement de la convention. Clause d'indexation des salaires.

Aero Club de Montréal, où 10 travailleurs CSN sont en grève depuis le 3 septembre: les principaux points en litige sont la sécurité syndicale, la période de probation, les salaires, l'indexation.

Meloche Inc. à Montréal, 8 syndiqués FTQ en grève depuis le 3 septembre.

Blank & Arrow à Montréal, 90 syndiqués CSN en grève depuis le 5 septembre, pour une réouverture de convention collective.

CIL de McMasterville, où 600 syndiqués CSN sont en grève depuis le 9 septembre. Clause d'indexation. Injonction.

Québec-Lait à Montréal, où 162 travailleurs FTQ sont en grève depuis le 9 septembre.

Canadian Technical Tape à Montréal, où 100 syndiqués CSN sont en grève depuis le 10 septembre. Clause d'indexation des salaires.

memo

INFLATION : Vincent Dagenais du service de la recherche de la CSN, passera à la télévision (Radio-Québec, canal 9 à Montréal, canal 11 à Québec) pour parler de l'inflation.
Date: 9 octobre. Heure: de 9 à 10 heures A.M.

ASSURANCE-AUTOMOBILE : la CSN sera à la commission parlementaire qui traitera du rapport du comité Gauvin sur l'assurance-automobile à Québec à compter du 8 octobre -

CONSEIL CONFÉDÉRAL à Québec les 14-15 et 16 novembre dans l'édifice de la CSN : suite au dernier conseil

CONGRÈS DES CONSEILS CENTRAUX: Beauharnois-Valleyfield, les 11-12-13 oct.
Drummondville, les 18-19-20 oct.
Sherbrooke, les 7-8-9 nov.

INDEXATION La campagne de sensibilisation est en marche depuis le dernier conseil confédéral. les responsables CSN sont Claude-André Morin et Mario Dumais, assistés de Paul Cléche, Vincent Dagenais, Michel Doré et Jean-Jacques Vette. Chaque conseil central et chaque fédération ont aussi leurs responsables -

Nouveaux vidéos à ajouter à la liste parue dans le dernier numéro :

- Je demande le vote (sur le congrès de la CSN) - 27 min -
- la grève de Sorel de 1937 (20 min.)

CHARBONNEAU ET LE CHEF : la compagnie Jean Duceppe donnera 1 représentation au Grand Théâtre de Québec en décembre les profits seront versés aux grévistes de la région de Québec. Un beau cadeau de Noël !

“Enfin une revue qui a du chien!”



le travail

Numéro 5 / Octobre-novembre

le magazine du monde ordinaire publié par la CSN

En vente dans les kiosques et librairies.

Les syndiqués CSN peuvent l'obtenir gratuitement auprès de
leur responsable d'information.

On peut s'abonner au 1001 St-Denis, Montréal, (514) 842-3181 (\$5 l'an)